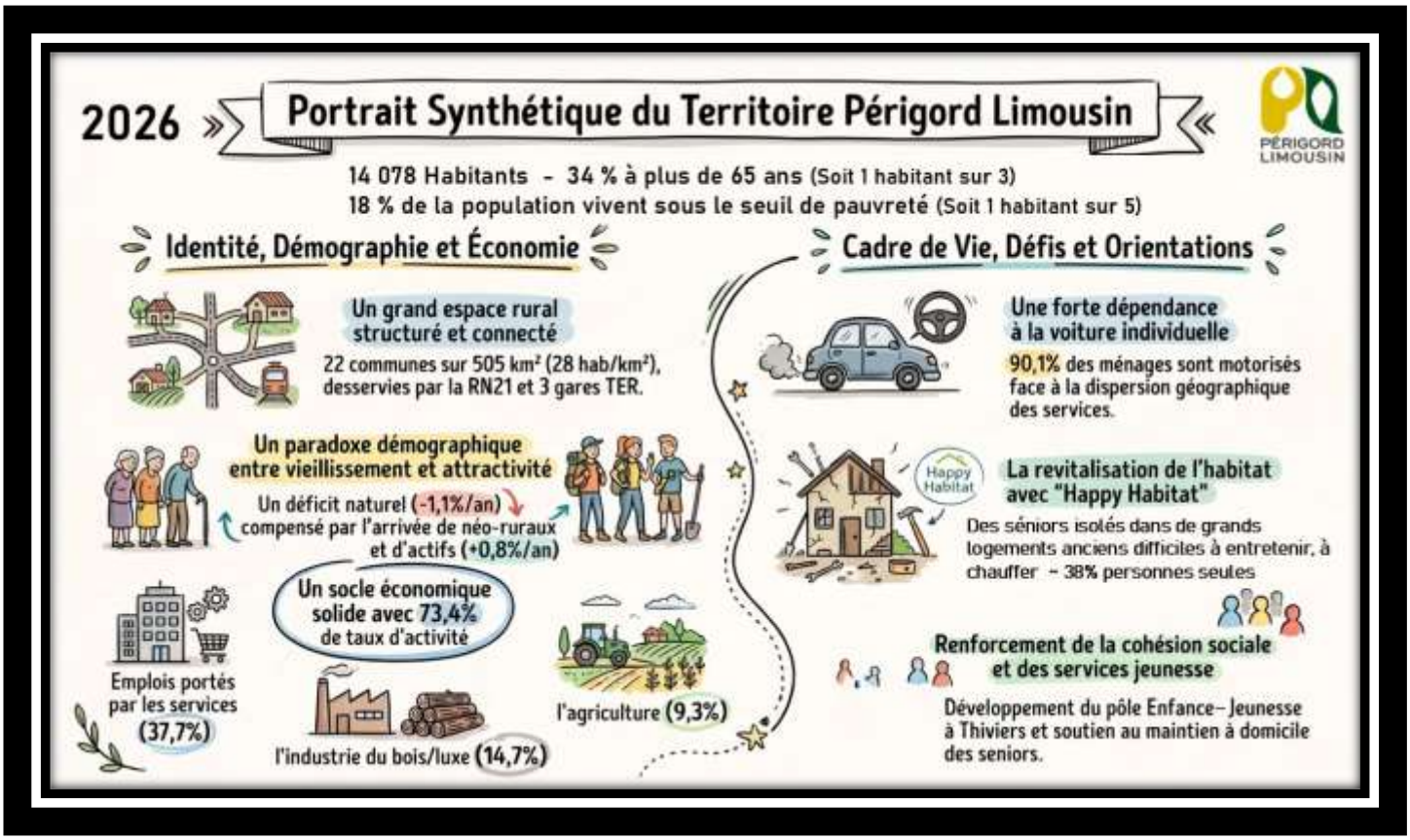
Automne 2026

Diagnostic partagé de territoire 2026

Communauté de Communes Périgord- Limousin

*Renouvellement de la **Convention Territoriale Globale** (CTG) 2027-2031*

Projet Social de Territoire



Communauté de Communes Périgord Limousin
3 place de la République 24800 THIVIERS • 05 53 62 28 22
www.perigord-limousin.fr

Le diagnostic de territoire

1- Les Données quantitatives : « données froides » : le contexte socio-démographique .. 3

1-1- Présentation de la Communauté des Communes Périgord Limousin 3

1 -2- Présentation démographie et dynamique des populations 10

1-3- Caractéristiques socio-économiques 28

1-4- Habitat , cadre de Vie 37

1-5- La mobilité 45

2- Portrait du territoire issus des données brutes 52

2-1- Atouts et Vulnérabilités du Territoire 54

2-2- Publics vulnérables et cadre de vie 56

3- Les Données qualitatives : « données chaudes » - 59

La parole aux habitants 59

Préambule 59

Dossier 1 : Enquête sur la parentalité en milieu rural 60

Dossier 2 : Enquête auprès des professionnels de la parentalité 61

Dossier 3 : Enquête auprès des habitants – « Familles en fête 2026 » (Édition #3) 62

Dossier 4 : Enquête par questionnaire (via le net) – Évaluation et renouvellement CTG 2025 63

Dossier 5 : Réunions de concertation– Évaluation et renouvellement CTG 2025 (en complément du questionnaire cf ; Dossier 4) 64

Dossier 6 : Réunion de concertation des acteurs éducatifs (PEDT) 68

Synthèse du recueil de la parole des habitants 72

Bibliographie et glossaire 76

Le diagnostic de territoire

Pour dresser un portrait fidèle du territoire, de ses atouts et de ses vulnérabilités, notre méthodologie croise des données statistiques brutes (« données froides ») avec des observations de terrain et des concertations partenariales (« données dites : chaudes »). La démarche s'appuie sur une dynamique participative forte menée en 2025 et 2026 : habitants, élus, associations, institutions, professionnels ont mobilisé l'intelligence collective pour construire une vision partagée des réalités locales et favoriser l'adhésion aux projets futurs.

Le présent diagnostic s'articule autour de deux axes fondamentaux :

- **Le portrait démographique et social** : analyse factuelle pour anticiper la transition sociale et lutter contre l'isolement ;
- **L'expression des acteurs locaux et des habitants** : restitution de la parole de terrain issue des temps de co-construction pour identifier précisément les besoins vécus.

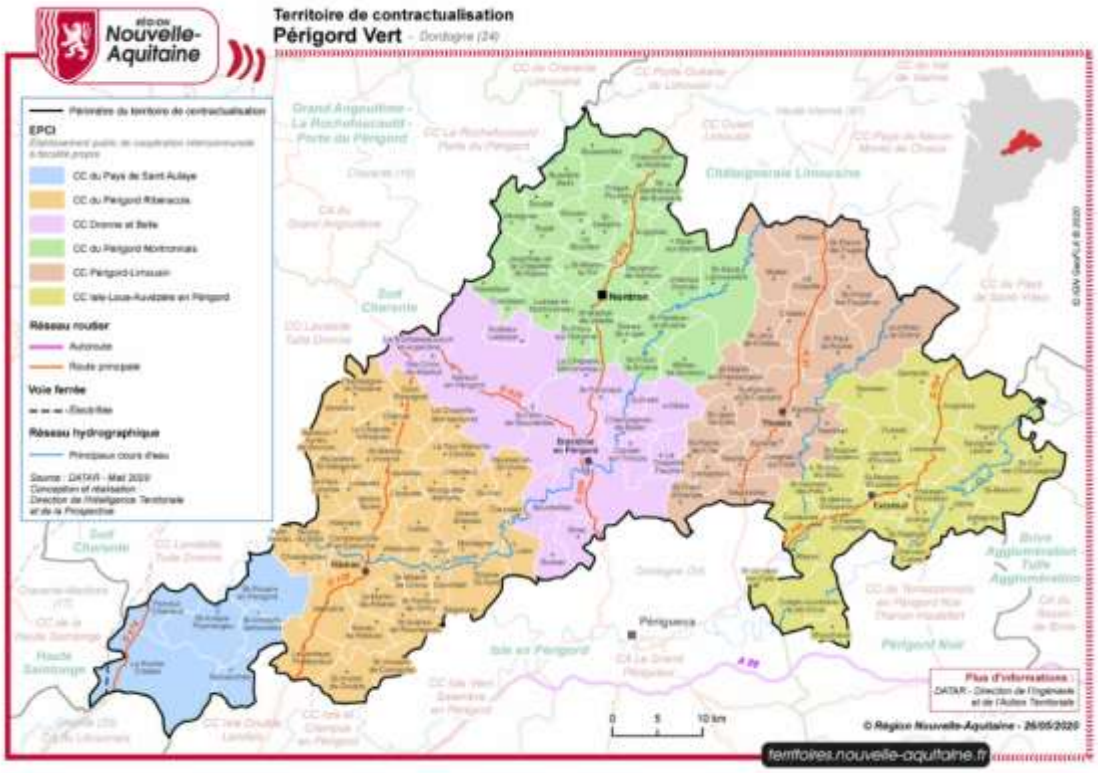
1- Les Données quantitatives : « données froides » : le contexte socio-démographique

1-1- Présentation de la Communauté des Communes Périgord Limousin

En 2017, la Communauté de Communes du Pays de Jumilhac -le-grand a fusionné avec la Communauté de Communes Pays Thibérien (territoire de Thiviers et ses alentours), à l'exception des communes de Sorges et Ligueux en Périgord qui rejoignent le Grand Périgueux.

Cette extension intercommunale étend significativement le périmètre territorial, le nombre de communes et les compétences mutualisées : fin 2017 ce territoire devient la Communauté de communes Périgord Limousin regroupant donc 22 communes et 14 078 habitants.

Elle s'inscrit dans le cadre du « Périgord vert » en vaste territoire rural composé de plusieurs intercommunalités.



Ce territoire se situe à la frontière historique entre le Périgord et le Limousin ce qui lui confère une identité singulière à la fois périgourdine et limousine. Le territoire s'est structuré autour d'une ruralité ancienne, fondée sur l'agriculture, la forêt et l'artisanat.

Un territoire marqué par les activités industrielles et artisanales : exploitation minière (or à Jumilhac), tanneries, moulins, forges, artisanat rural (bois, pierre, textile).

Le développement des bourgs comme Thiviers et La Coquille a été prégnant grâce au rail, le patrimoine industriel et ferroviaire reste un élément fort de la mémoire locale. Le territoire est marqué par une histoire rurale ancienne, une identité de frontière et un patrimoine bâti et naturel riche, qui constituent aujourd'hui des atouts majeurs pour la cohésion sociale, l'attractivité et la qualité de vie

Au cœur du Périgord Vert, la Communauté de Communes Périgord Limousin est limitrophe du département de la Haute-Vienne. Entre Périgueux et Limoges, à 1h15 de Brive-la-Gaillarde et 1h30 d'Angoulême, le territoire est traversé par la RN 21 Limoges - Périgueux et desservi par 3 gares SNCF situées sur l'axe Bordeaux – Limoges : Négrondes, Thiviers, La Coquille.





Composition territoriale

- **22 communes**
- **Superficie :** 505 km²
- **Densité moyenne :** 28 hab./km² (contre 46 hab./km² en Dordogne)
- **Population totale :** 14 078 habitants (au 1er janvier 2022)
- 3 gares (Négrondes, Thiviers, La Coquille)
- Territoire traversé par la RN 21

Nos particularités : Le territoire offre des paysages contrastés du Nord au Sud : *plateaux cultivés, espaces boisés, reliefs tourmentés…*dans un cadre préservé propice à la pratique sportive, aux activités de plein air et à une vie quotidienne connectée à la nature.

Territoire engagé dans une démarche environnementale

- Territoire en partie situé dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin- Thiviers : Ville porte **http://www.pnr-perigord-limousin.fr/**
- Lancement du **Plan Climat Air Energie Territorial**
- Prise de compétence de la **GEMAPI**

- Territoire engagé dans la **charte zéro phyto**
- Première collectivité territoriale de France à s'engager dans **une démarche collective de collecte des déchets agricoles**
- Volonté de développer **la mobilité électrique**
-

Territoire engagé dans la qualité de vie de ses habitants

- Une **politique de qualité de maintien à domicile** grâce à de nombreux services proposés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale **(CIAS)**
- Une politique très dynamique en faveur de la **jeunesse**
- Un territoire dynamique avec des nombreuses **activités culturelles** et **touristiques** en faveur des familles du territoire
- **Une politique de développement économique très forte** pour maintenir un tissu économique dynamique et inciter de nouvelles entreprises à s'installer dans le territoire
- Un travail au quotidien pour maintenir un cadre de vie agréable et sécurisé

Focus sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) 2024[1], en tant que clé de voûte du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), ne se limite pas à définir des zones constructibles. Pour le territoire du Périgord-Limousin, il exprime une ambition politique forte visant à structurer l'avenir du territoire d'ici 2035 en plaçant **les besoins des habitants au cœur de la stratégie**.

Sous l'angle d'un **projet social**, les orientations retenues s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :

➔ Renforcement de la vie sociale et animation du territoire

Le projet ambitionne de dynamiser le tissu social local en intervenant sur deux leviers principaux :

- **Structuration de la vie sociale :** La définition explicite d'un « projet social de territoire » est au programme, visant à mieux coordonner les initiatives locales.[2]
- **Vitalité des centres-bourgs :** Une attention particulière est portée au soutien des initiatives locales pour animer les centres-bourgs, véritables lieux de vie et de lien social. Cette démarche inclut également une réflexion sur la création d'un centre social pour structurer l'offre d'accompagnement.

[1] Plan Locale d'Urbanisme Intercommunale- **PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)** - Version pour débat – 24 novembre 2024 – téléchargeable sur www.perigord-limousin.fr/vos-demarches-au-quotidien/urbanisme/le-plui/- Il sert à fixer les orientations générales d'urbanisme, d'habitat et d'environnement pour les 10 à 15 ans à venir

[2] - Cf ; p.11 du PADD

➔ Services à la population

La Communauté des Communes tend à renforcer son offre de services et d'équipements en matière :

De petite enfance et d'enfance-jeunesse, avec notamment la réalisation du projet d'un pôle Enfance sur Thiviers et l'amélioration de l'ALSH de Jumilhac-le-Grand.

D'éducation, en maintenant notamment le maillage scolaire de la communauté de communes, gage d'attractivité des familles sur l'ensemble du territoire et d'animation des bourgs ;

La dimension sociale du PADD intègre les enjeux de résilience démographique propre au milieu rural

- **Accompagnement du vieillissement :** Face à l'évolution démographique, le document intègre des réflexions sur les services de santé et l'accompagnement des personnes âgées, essentiels pour maintenir une cohésion intergénérationnelle sur le territoire.
- **Services de proximité :** La logique intercommunale vise à maintenir et renforcer les services publics et équipements sur l'ensemble du territoire, en complémentarité avec les dispositifs existants comme l'OPAH « Happy Habitat » ou le programme « Petites Villes de Demain » pour Thiviers.

➔ Culture et sport comme vecteur de lien

L'aménagement du territoire est ici utilisé comme un levier pour favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous les habitants :

- **Développement des équipements :** Le PADD porte des projets structurants pour l'attractivité et le bien-vivre ensemble, tels que l'agrandissement de la bibliothèque de La Coquille ou le projet de cinéma dans le quartier de la gare à Thiviers.

➔ Habitat et mixité sociale

Le PADD fait le lien entre urbanisme et progrès social en veillant à :

- **Répondre aux besoins de logement :** En diversifiant l'offre d'habitat pour répondre aux attentes des populations actuelles et futures, tout en favorisant la revitalisation des centres-bourgs.
- **Équilibre territorial :** L'objectif est de garantir un développement harmonieux qui ne crée pas de déséquilibre entre les communes, en assurant une répartition équitable des services et des opportunités.

En résumé :

Le PADD de la CCPL conçoit le développement durable non seulement comme une gestion économe de l'espace et la protection de l'environnement, mais comme un développement équilibré de l'ensemble du territoire, garantissant sur le long terme le progrès social et la qualité de vie des habitants du Périgord-Limousin.

Emergence de « micro-bassins de vie »

Source extraite du PADD. (P. 22-23)

La diversité des territoires pratiqués par les habitants de Périgord-Limousin et l'influence des pôles extérieurs (Nontron, Excideuil, Saint-Yrieix-la-Perche, Brantôme, Châlus…) imposent de ne pas réduire les supports de développement à l'axe de la RN21.

La recherche d'une cohésion territoriale implique en effet de reconnaître la micro-géographie des pratiques et les bassins de vie que ces déplacements dessinent d'une part, et de structurer les franges du territoire pour limiter l'évasion des habitants vers les pôles extérieurs d'autre part, en rappelant toutefois que ces mobilités interterritoriales restent bénéfiques à la dynamique du Périgord-Limousin et « incompressibles » compte-tenu des fonctions de polarisation dont sont dotées ces villes extérieures.

Il s'agira dès lors de :

➔**Reconnaître les micro-bassins de vie qui composent le territoire de la Communauté de Communes** (Sud Limousin, Pays de l'Or, Bassin de l'Isle, Causse, Val de Côle, Vallons de la Côle, Haute Côle), dont la définition repose autant sur leurs singularités historiques et patrimoniales que sur la réalité des pratiques habitantes et des coopérations inter-communales historiques, comment l'exemple des Regroupements Pédagogiques Inter-communaux (RPI).

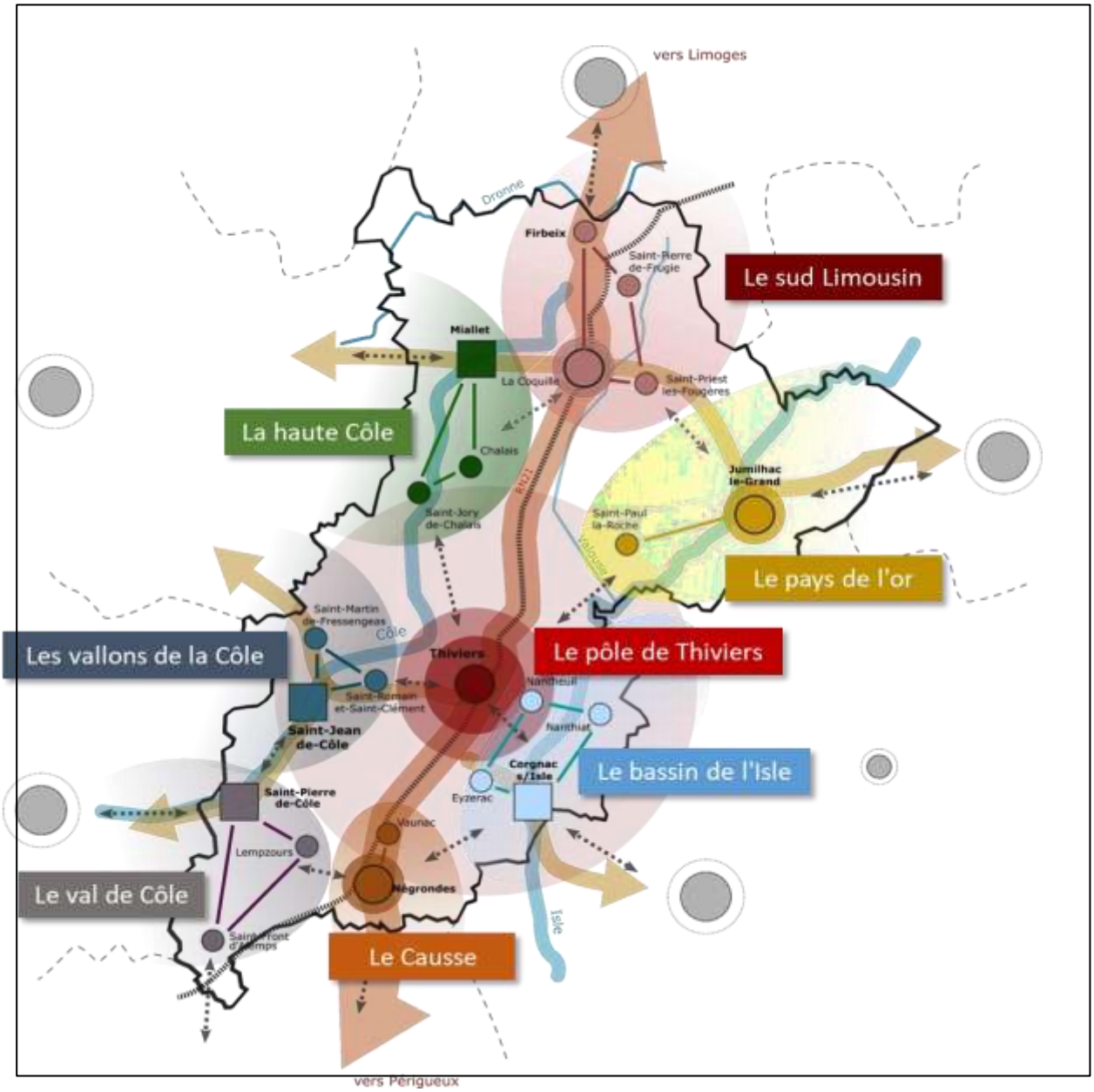
Bien que les pôles de Thiviers, La Coquille, Jumilhac-le-Grand et Négrondes doivent continuer à rayonner sur l'ensemble de ces micro-bassins de vie, il conviendra de maintenir le « panier de services » de première nécessité présent sur les communes structurant ces entités (commerces, services de santé, écoles…) afin de réduire les déplacements d'une part, et de conserver les ingrédients nécessaires à l'attractivité résidentielle et l'animation de ces territoires plus ruraux d'autre part.

➔**Qualifier et renforcer les axes Saint-Yrieix-la-Perche-Nontron (RD79) et Excideuil-Brantôme (RD76-RD78)**, afin de faciliter les déplacements s'organisant sur une logique est-ouest et de mieux connecter les communes rurales aux pôles qui jalonnent l'axe de la RN21 ;

➔**Structurer et qualifier le réseau des villes-portes (Miallet, Jumilhac-le-Grand, Corgnac-sur-l'Isle, Saint-Jean-de-Côle et Saint-Pierre-de-Côle) :** à l'interface entre le territoire Périgord-Limousin et les territoires limitrophes, souvent dotées de services les positionnant comme des pôles de proximité à l'échelle des « micro-bassins de vie », ces communes bénéficient d'une attractivité indéniable. Il s'agira ainsi de conforter leur statut de pôle de proximité, et de concevoir ces villes-portes comme des seuils

d’entrée dans le territoire, donnant à voir les qualités patrimoniales de celui-ci, et orientant les visiteurs et les usagers extérieurs vers les autres pôles de la Communauté de Communes.

Les « villes-portes » et les « micro-bassins de vie », composantes de la trame rurale du territoire



1 -2- Présentation démographie et dynamique des populations

La population

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Indicateur	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Population totale (2022)	14 078	416 325
Densité (hab/km²)	28	46
Évolution population 2016-2022	-0,2%/an	+0,1%/an
Taux d'activité 15-64 ans	73,2%	74,5%
Solde naturel	- 1,1 % par an	-0,6 % par an
Solde migratoire	+ 0,8 % par an	+ 0,7 % par an
Indice de jeunesse	37	48
Familles monoparentales	7,2%	8,6 %
Foyers allocataires CAF	1 985	72 580
Nombre assurés MSA	1 658	34 923
Taux de bas revenus	42,5%	40,3%

La CC Périgord-Limousin compte 14 078 habitants au 1er janvier 2022, soit 3,4% de la population de la Dordogne. Le territoire se caractérise par une très faible densité de population (28 hab/km² contre 46 au niveau départemental).

Dynamique démographique préoccupante : Entre 2016 et 2022, la population du territoire a diminué de 0,2% par an. Cette évolution négative s'explique par un solde naturel très déficitaire (-1,1% par an) que ne parvient pas à compenser le solde migratoire positif (+0,8% par an). Le territoire perd des

habitants malgré un solde migratoire positif, en raison d'un déficit naturel important lié au vieillissement.

Structure par âge et par population

- Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

Tranche d'âge	CC Périgord-Limousin	Dordogne
Moins de 18 ans	16,9%	18,9%
18-24 ans	5,3%	5,9%
25-39 ans	12,0%	13,6%
40-64 ans	35%	34,9%
65 ans et plus	34%	34,1%

Le territoire présente une structure démographique révélatrice d'un vieillissement marqué

Indice de jeunesse critique : Avec seulement 37 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus (contre 48 pour le département), le territoire fait face à un vieillissement particulièrement accentué.

Population par grandes tranches d'âges CCPL son évolution entre 2011 et 2022

Population par âge regroupé

POP T1 - Population par âge regroupé

Âge	2012	%	2017	%	2023	%
Moins de 15 ans	1 897	13,0	1 758	12,4	1 592	11,3
De 15 à 24 ans	1 203	8,3	1 092	7,7	1 039	7,4

POP T1 - Population par âge regroupé

Âge	2012	%	2017	%	2023	%
De 25 à 39 ans	1 812	12,4	1 656	11,6	1 693	12,0
De 40 à 54 ans	2 979	20,4	2 758	19,4	2 470	17,5
De 55 à 64 ans	2 315	15,9	2 373	16,7	2 469	17,5
De 65 à 79 ans	2 820	19,4	2 985	21,0	3 355	23,8
80 ans ou plus	1 546	10,6	1 595	11,2	1 499	10,6
Ensemble	**14 572**	**100,0**	**14 216**	**100,0**	**14 116**	**100,0**

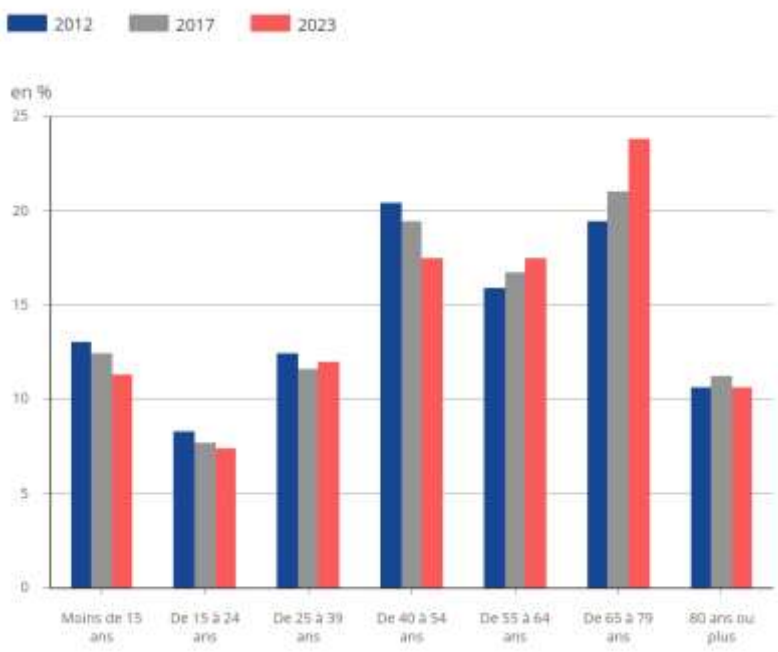
- Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026.

Le territoire est marqué par un vieillissement structurel prononcé :

34,4% de la population a plus de 65 ans (contre 30,1% en Dordogne)

Les 40-64 ans représentent 35% de la population

Seulement 17% de la population est mineure



Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Population en historique depuis 1968

POP T2 - Population en historique depuis 1968

Population et densité	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017	2023
Population	17 538	17 014	16 078	15 439	14 687	14 848	14 572	14 216	14 116
Densité moyenne (hab/km²)	35,1	34,0	32,2	30,9	29,4	29,7	29,2	28,4	28,2

- (*) 1967 et 1974 pour les DOM
- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2026.
- Sources : Insee, RP1967 au RP1999 dénombrements, RP2007 au RP2023 exploitations principales.

POP T3M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

POP T3M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017	2017 à 2023
Variation annuelle moyenne de la population en %	**–0,4**	**–0,8**	**–0,5**	**–0,6**	**0,1**	**–0,4**	**–0,5**	**–0,1**
due au solde naturel en %	–0,5	–0,7	–0,7	–0,7	–0,8	–0,9	–0,9	–1,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	0,1	–0,1	0,2	0,2	1,0	0,5	0,4	1,0
Taux de natalité (‰)	**10,1**	**8,6**	**8,6**	**7,9**	**7,6**	**6,9**	**6,4**	**5,6**
Taux de mortalité (‰)	**15,0**	**15,6**	**15,3**	**15,4**	**15,8**	**15,9**	**15,5**	**16,6**

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2026.
- Sources : Insee, RP1968 au RP1999 dénombrements, RP2007 au RP2023 exploitations principales - État civil.

Malgré une période de stagnation de sa population entre 1999 et 2008, le territoire Périgord-Limousin est confronté, à l'instar d'une grande partie du Périgord Vert, à une déprise démographique structurelle, avec notamment une perte de 50% de sa population depuis le début du XX^{ème} siècle.

On constate un solde naturel négatif ce qui caractérise une population vieillissante.

Il n'en demeure pas moins attractif sur le plan résidentiel ; en témoigne notamment son solde migratoire, qui reste positif et tend même à s'accroître depuis les années 2000. Le territoire reste attractif et accueil de nouveaux habitants.

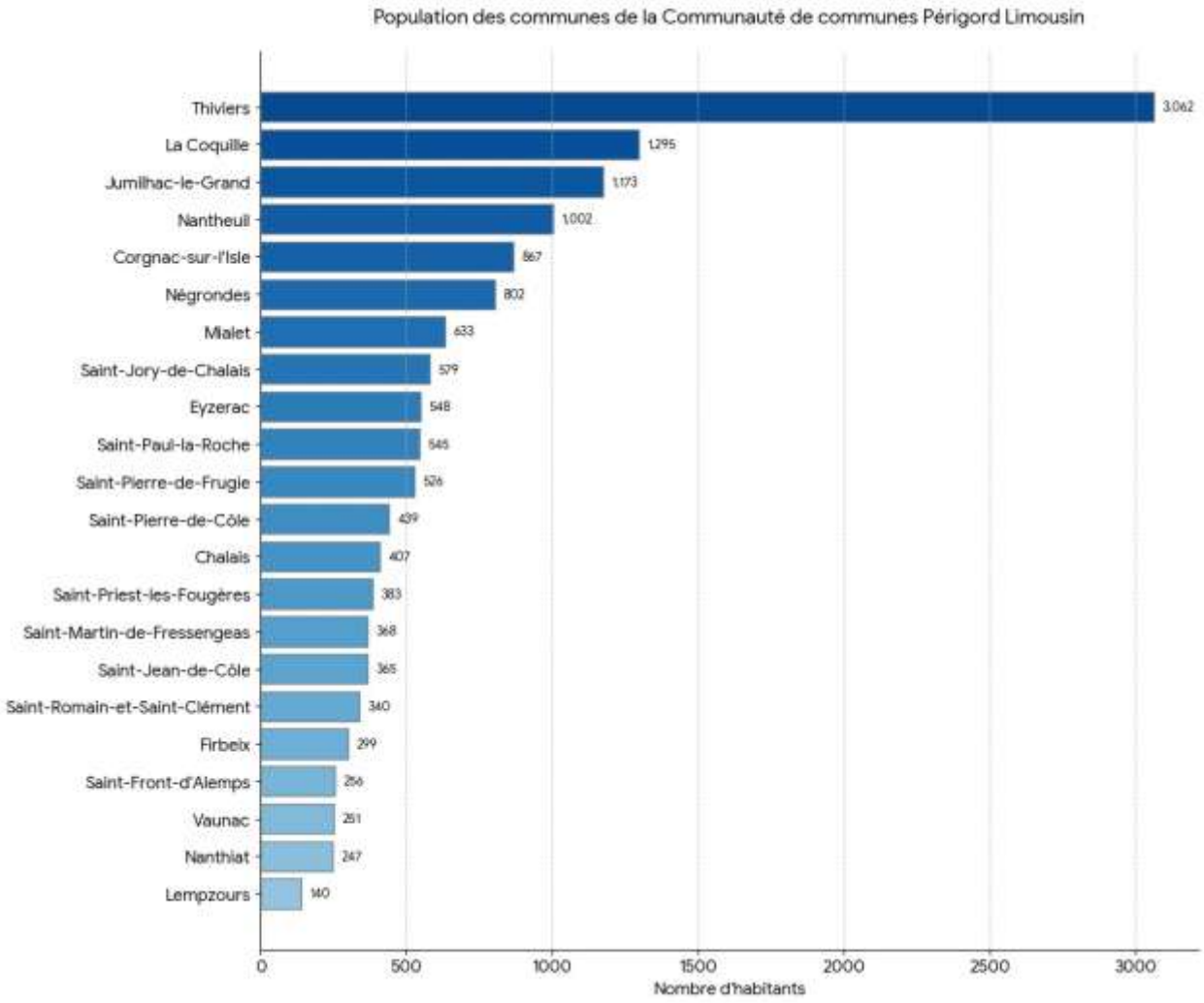
Population /communes



La croissance démographique de la Communauté de Communes est en légère baisse

La variation annuelle moyenne est elle aussi négative avec – 0.4 %, il en est de même pour celle du département.

Au niveau communal, on peut noter que celles de la commune de Firbeix et de Saint-Pierre-de-Frugie sont les plus élevées 1.2%



Les trois communes les plus importante sont : **Thiviers, La Coquille, Jumilhac-le-Grand** regroupant à elles seules plus d'un tiers de la population globale

De plus comme nous le précise le diagnostic effectué par **le SCoT sur Habiter le Perigord vert en 2024[3].**

La population de la CC Périgord-Limousin est en baisse au nord du territoire. L'indice de jeunesse y est particulièrement bas (0,44, soit 4,4 jeunes de moins de 20 ans pour 10 personnes de 60 ans et plus). Les retraités y sont fortement surreprésentés, constituant 38,5 % de la population totale et 44,3 % de la population de 15 ans et plus. On peut parler d'érosion démographique et de vieillissement structurel.

[3] **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT- 2024)**
Il sert à planifier l'aménagement de l'espace, l'habitat, les déplacements et l'environnement pour les 20 ans. Il est porté par le Syndicat Miste du Scot du Perigord Vert, qui regroupe les intercommunalités du territoire dont la CCPL

Dans une dynamique de coopération et cohésion territoriale, il est essentiel de s'appuyer sur le diagnostic du PLUI- notamment sur son axe « habitat et vie locale »[4] - afin de compléter nos données pour la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) . De manière générale ce document met en évidence 3 clés de lecteur correspondante chacune à 3 enjeux de nature différente.

Pour alimenter notre Projet Social de territoire et soutenir la transition sociale, notre démarche se focalisera sur le troisième point *« un territoire vulnérable et dont les besoins se diversifient »*

1) Un territoire en construction

Encore marquée par la fusion récente des deux anciens EPCI, la Communauté de Communes Périgord-Limousin se caractérise par une rupture paysagère, démographique et fonctionnelle nord-sud. Le territoire se compose en outre de différents bassins souvent sous l'influence de pôles extérieurs (agglomération de Périgueux, Excideuil, Saint-Yrieix-la-Perche et dans une moindre mesure Nontron et le pôle Brantôme / Condat / Champagnac). Cette hétérogénéité territoriale et cette dispersion des dynamiques peuvent générer un déficit d'appartenance collective perceptible dans le discours de certains habitants et acteurs rencontrés lors du diagnostic.

2) Un territoire qui se recompose

Si l'armature démographique et économique du territoire Périgord- Limousin prend essentiellement appui sur le corridor de la RN21 et les pôles qui le maillent (Thiviers et La Coquille notamment), force est de constater que les franges du territoire ont vu leur poids démographique s'accroître sous l'effet des évolutions récentes. C'est le cas notamment des communes situées dans le bassin de proximité de Thiviers ou dans l'aire d'influence directe de Périgueux, qui ont bénéficié depuis une vingtaine d'années du « desserrement » résidentiel de leur pôle de référence.

La présence des équipements est relativement hétérogène selon les secteurs du territoire. Celui-ci dispose d'un bon maillage en matière d'équipements scolaires, mais connaît un déficit tangible sur le plan de la santé. Un certain nombre de projets/dispositifs sont en cours de développement dans plusieurs champs et au bénéfice des secteurs aujourd'hui les plus dépourvus de services, dans le champ de l'accompagnement au vieillissement notamment (habitat adapté pour les personnes âgées).

[4] **Plan Local d'Urbanisme Intercommunale (PLUI)** – Communauté de communes du Périgord Limousin 1.3 – Diagnostic habitat et vie locale – Actualisé Mars 2026- Il sert à dresser l'état des lieux des logements, de la population et du cadre de vie quotidienne pour identifier les besoins du territoire. Il permet de poser des bases solides pour concevoir les orientations d'aménagement futur (cf ; PADD)

3) **Un territoire vulnérable et dont les besoins se diversifient** :

La population, déjà très âgée, vieillit et connaît un taux de pauvreté important. Si la démographie accuse une diminution structurelle très importante (- 50% depuis le début du XXème siècle, soit une perte de 12 000 habitants), le renouvellement de la population, essentiellement alimenté par le solde migratoire, a initié un processus de diversification de la sociologie locale. Les familles ancrées depuis plusieurs générations sur le territoire côtoient désormais des ménages tombés sous le charme du Périgord-Limousin ou encore des jeunes venus poursuivre des projets professionnels alternatifs ou « se mettre au vert ». Il semblerait à cet égard que la situation sanitaire ait accéléré ce processus, même si cette dynamique est encore difficilement « objectivable ».

Cette multiplication des « situations habitantes » appelle à la réflexion sur des mises en œuvre de stratégies de diversification sur l'offre résidentielle, les offres d'accueil des enfants et des propositions d'activités afin de fluidifier les parcours et de répondre à la multiplicité des besoins.
Cela met aussi en exergue le besoin d'une réflexion sur l'intégration des nouveaux arrivants dans la vie locale.

Focus : Les nouveaux arrivants

Le PLUI 2026, nous propose des données sur un profil contrasté des nouveaux arrivants : Familles de classes moyennes actives, personnes préretraitées ou jeunes séniors et ménages sans emploi.

Néanmoins, ces sources dates de 2016, soit il y a 10 ans. Elles demanderaient d'être actualisé sur cette typologie car de nombreux articles, notamment dans la presse, montrent qu'il y a eu une arrivée massive du profil néoruraux en Dordogne après le Covid (soit 2021) et que cette migration a marqué un net regain d'attractivité pour le Périgord Vert, stimulé par la recherche de nature, télétravail et le besoin de changer de vie. Ce mouvement a toutefois entraîné des hausses de prix de l'immobilier et parfois des difficultés d'intégration face aux habitants locaux.

Voici ce que l'on peut retenir de leur profil, de leurs projets et de leur intégration sur le territoire :

Un profil jeune, familial et qualifié

- **Des familles avec enfants** : Contrairement aux vagues historiques de retraités (notamment britanniques) très présents en Dordogne, les vagues récentes amènent des actifs plus jeunes, souvent des trentenaires et quarantenaires avec enfants, ce qui aide à maintenir les écoles ouvertes.

- **Des citadins en quête de sens** : Ces arrivants sont majoritairement originaires de grandes métropoles. Ils recherchent une meilleure qualité de vie, un contact direct avec la nature et un quotidien moins stressant.
- **Des compétences diversifiées** : Beaucoup possèdent des diplômes supérieurs ou des compétences techniques dans le numérique, l'artisanat, le bien-être ou la culture.

Des projets axés sur la transition et l'indépendance

- **La création d'activités vertes** : Une grande partie des néo-ruraux s'installe avec un projet professionnel en tête, comme le maraîchage bio sur petite surface, la création de gîtes écoresponsables ou l'artisanat d'art.
- **Le télétravail et l'entreprenariat** : Grâce au déploiement du réseau et de la fibre, de nombreux nouveaux arrivants conserve une activité de conseil ou de services à distance tout en s'intégrant localement.
- **La reprise de commerces** : Ils contribuent à la reprise d'activités traditionnelles ou de commerces de proximité dans les bourgs centres comme Thiviers ou La Coquille.

Une politique publique de l’accueil envers les nouveaux arrivants

La Communauté des Communes Périgord Limousin tend à développer pour les nouveaux arrivants **une politique d’accueil** dynamique et repérable sur le territoire. Une politique qui s’articule autour de l’amélioration du cadre de vie, du vivre ensemble et du développement des services à la population.

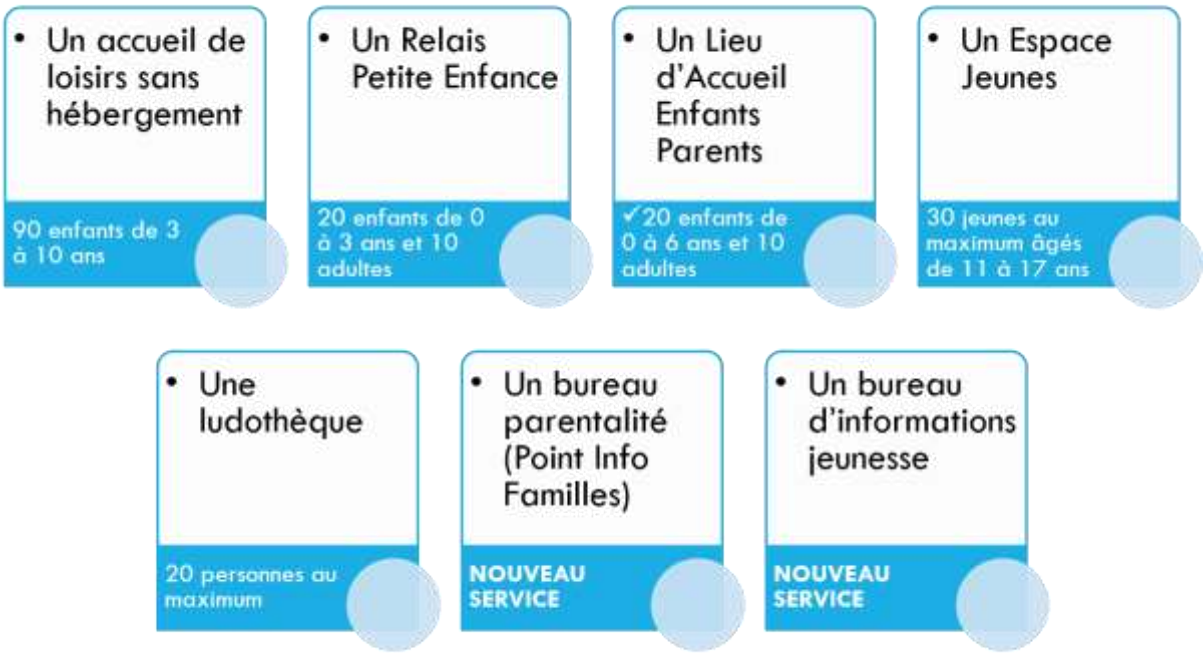
Une collectivité qui structure son offre d'accueil

La CCPL déploie des efforts importants pour capter et pérenniser ces installations :

- **Des événements dédiés** : L'intercommunalité organise régulièrement des ateliers participatifs et des week-ends de découverte spécifiquement conçus pour développer l’attractivité du territoire.
- **La Bourse aux Locaux** : Un service de mise en relation immobilière professionnelle aide les porteurs de projets à trouver des ateliers ou des boutiques pour s'implanter.

- **Le Pôle « Petite Enfance, Enfance-Jeunesse Familles » en construction sur Thiviers** : afin d'attirer ces jeunes ménages, la Communauté de Communes Périgord-Limousin déploie d'importants investissements dans des équipements nécessaires et modernes, à l'instar du futur Pôle.

Quels services seront dans ce Pôle Petite Enfance, Enfance Jeunesse Familles ?



A travers ce projet, la Communauté de Communes Périgord-Limousin a fait le choix de respecter son engagement en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Le volet écologique /environnemental tient une importante place dans le cahier des charges de ce projet.

La réutilisation d'un bâtiment existant : l'actuel centre médico-social.

La recherche de mutualisation de salles avec d'autres partenaires.

Un label BEPOS Effinergie 2017 recherché pour les bâtiments construits (ils produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment) .

Une architecture bioclimatique : enveloppe thermique performante, protection solaire, apport de lumière naturelle, réduction de l'effet d'ilot de chaleur.

Quels sont les objectifs de la création d'un Pôle Petite Enfance, Enfance Jeunesse Familles ?

Avoir un lieu adapté et fonctionnel regroupant tous les services Enfance – Familles sur un même site, de façon mutualisée

Renforcer l'attractivité du territoire

Proposer une offre sociale de services à destination des enfants et familles, comprenant de nouveaux services (Bureau Info Jeunesse et Bureau Info Familles - Parentalité)
Bénéficier d'un emplacement identifié et visible, proche d'équipements sportifs et culturels (dans un parc municipal)
Améliorer la cohésion d'équipe : mutualisation de projets et d'actions pédagogiques

Les défis de l'intégration : entre idéal et réalité

- **Le choc culturel des usages** : Si la cohabitation se passe généralement bien (plus de la moitié des ruraux y voient un impact positif), des ajustements sont parfois nécessaires face aux réalités du monde agricole. Les collectivités et les syndicats mettent l'accent sur la pédagogie pour expliquer les rythmes des récoltes et les bruits de la campagne.
- **L'accès aux services** : La question de la mobilité, l'éloignement des spécialistes de santé ou la dépendance à la voiture individuelle restent les principales difficultés matérielles auxquelles se confrontent les citadins fraîchement installés.

Peu d'enquête et de travaux de recherche sont encore menés sur ces questions d'intégration.

En 2025 : L'IUT de Bordeaux- avec une équipe de chercheurs formée de Anthony Goreau-Ponceaud (Université de Bordeaux), Olivier Prévôt (Université de Bordeaux) et Olivier Chadoin (ENSAP Bordeaux) à l'IUT de Périgueux participent à un projet de recherches appelé POPSU.

Ce projet s'inscrit dans le programme national POPSU Terres d'accueil, intitulé
***« Celles et ceux qui arrivent: Mobilités et flux résidentiels dans les territoires ruraux et leurs effe ts sur les dynamiques locales»*.**

Il vise à mieux comprendre les mobilités résidentielles vers les espaces ruraux, ainsi que les tran sformations sociales, économiques et territoriales qu'elles induisent.

Leurs travaux ont pour objectif :

- d'objectiver ces mobilités à travers des données empiriques,
- d'identifier les motivations des ménages concernés,
- de croiser ces éléments avec leur profil socio-économique et culturel,
- et d'analyser les effets induits sur les territoires d'accueil.

Trois axes d'investigation structurent notre démarche :

1. l'émergence et le rôle des **tiers-lieux** en milieu rural,
2. les attentes des ménages en matière de **services dédiés à l'enfance et à la jeunesse**,
3. et les **politiques d'accueil** mises en œuvre par les acteurs locaux.

L'équipe de chercheurs est venue rencontrer agents et élus de la communauté des communes Perigord-Limousin en 2025. (A suivre…)

Situation familiale du territoire

Situation familiale des ménages (2023) :

Type de ménage	CC Périgord Limousin	Dordogne	France
Ensemble	7101 (100%)	204 133 (100%)	31 274 741 (100%)
Ménages d'une personne seule	38,6%	38,8%	39.1%
Ménages avec Familles	60%	59.9%	59.2%
Couples sans enfant	35,7%	32,8%	25.5 %
Couples avec enfant(s)	17,1%	18,6%	23.5%
Familles monoparentales	7,2%	8,6%	10.2 %
Autres ménages sans famille	1,4%	1,3%	1.7%

FAM T1 - Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026

La catégorie : « autres ménages sans famille » représentent les ménages sans liens familiaux légaux : colocations, cohabitations entre amis ou connaissance

Concernant la composition des « ménages avec Familles », il est intéressant de voir que la CCPL tout comme le Département ont des caractéristiques similaires ce qui n'est pas représentatif des données sur l'ensemble de la France.
Le nombre de ménages avec familles est casi similaire environ 59.5% néanmoins en milieu rurale (Dordogne et Perigord Limousin) il y a beaucoup plus de couple sans enfant.

Plus de 7% des ménages sont des familles monoparentales et 17 % sont des couples avec des enfants à charge.

Composition des familles sur la Communauté des communes :

Type de famille	2012	%	2017	%	2023	%
Ensemble	4 376	100,0	4 352	100,0	4 287	100,0
Couples avec enfant(s)	1 437	32,8	1 305	30,0	1 213	28,3
Familles monoparentales	454	10,4	539	12,4	531	12,4
Hommes seuls avec enfant(s)	96	2,2	141	3,2	124	2,9
Femmes seules avec enfant(s)	358	8,2	398	9,1	407	9,5
Couples sans enfant	2 484	56,8	2 508	57,6	2 543	59,3

FAM T3 - Composition des familles - *Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2026.*

Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

Couples avec enfant(s)	2023	%
Ensemble	**1 213**	**100,0**
Famille traditionnelle	1 060	87,4
Famille recomposée	153	12,6

- Sources : Insee, RP2023, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2026.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Nombre d'enfants	2012	%	2017	%	2023	%
Ensemble	**4 376**	**100,0**	**4 352**	**100,0**	**4 287**	**100,0**
Aucun enfant	**2 806**	**64,1**	**2 829**	**65,0**	**2 905**	**67,8**
1 enfant	**755**	**17,3**	**803**	**18,5**	**696**	**16,2**
2 enfants	**617**	**14,1**	**553**	**12,7**	**537**	**12,5**
3 enfants	**161**	**3,7**	**123**	**2,8**	**106**	**2,5**
4 enfants ou plus	**36**	**0,8**	**43**	**1,0**	**42**	**1,0**

- **Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2026.**

La Communauté de Communes Périgord Limousin connait une baisse démographique et un vieillissement de la population marqué.

Ce constat était le même sur la précédente Convention Territoriale Globale. Cependant nous pouvons noter des disparités entre les communes. Celles dont les bassins de vie sont tournés vers de plus grandes agglomérations voient leur population augmenter, les services de proximité étant plus accessibles.

La baisse démographique légère accompagnée d'un vieillissement de la population, entrainent une augmentation des petits ménages et une diminution de la taille moyenne des foyers. Les familles monoparentales sont en augmentation depuis 2012. On peut noter également l'arrivée de nouveaux habitants marquant une certaine attractivité du territoire.

De plus comme nous le précise le diagnostic effectué par le SCoT sur Habiter le Perigord vert en 2024.

Le territoire de la CCPL est marqué par une **vulnérabilité économique et une pauvreté des ménages** : Le niveau de vie médian de la population y est particulièrement faible, notamment sur sa frange limousine. L'ex-CC du Pays de Jumilhac-le-Grand enregistre un taux de pauvreté très élevé de 21,2 %,

tandis que l'ex-CC du Pays Thibérien se situe à 15,5 %. Les bourgs comme Thiviers sont fortement impactés par cette précarité financière.

Suite **aux données de la DRESS** (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), l'étude sur Grandir en milieu rural de 2021, nous pouvons observer que :
Les enfants qui grandissent à la campagne vivent plus souvent dans des maisons spacieuses avec deux parents qui travaillent et ont un risque plus faible de pauvreté, mais ils doivent faire des trajets beaucoup plus longs en voiture pour aller à l'école, voir des médecins spécialistes ou accéder à la culture.

La Communauté de communes Périgord-Limousin est un territoire profondément rural et caractérisé par une faible densité de population (environ 28 à 30 habitants par km²) qui engendre des risques d'isolement pour ses habitants.

Dans les **territoires ruraux isolés**, les conditions de vie des familles sont nettement moins favorables que dans le reste des campagnes.
L'étude de la DRESS met en avant quatre observations majeures :

Une pauvreté plus marquée
Le taux de pauvreté des enfants atteint **22 %**, soit le même niveau qu'en milieu urbain.
Dans le reste du milieu rural, ce taux n'est que de 11 % à 15 %.
Les familles où les deux parents travaillent y sont moins fréquentes.

Plus de familles monoparentales
18 % des enfants vivent en famille monoparentale, contre 13 % à 14 % dans les autres zones rurales.
Les parents solos y sont plus souvent sans emploi (31 % contre 24 % dans l'ensemble du rural).
Plus de la moitié (**51 %**) de ces familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté.

Moins de résidences alternées en cas de séparation
Les enfants de parents séparés vivent **moins souvent en résidence alternée**.
L'éloignement géographique empêche les parents de loger suffisamment près l'un de l'autre.

Un isolement extrême face aux services

Les temps de route explosent : les lycéens mettent en moyenne **50 minutes en voiture** pour aller au lycée.

Il faut compter plus de **40 minutes** pour consulter un pédiatre et plus de 30 minutes pour un ophtalmologiste.

L'accès aux équipements culturels (cinémas, théâtres, musées) et sportifs y est très limité.

Population allocataire CAF [5]

En décembre 2024, sur la CC Périgord-Limousin, près de 4 400 habitants sont couverts par une prestation légale versée par la Caf, soit **31 % de la population** du territoire.

Avec **1 985 foyers allocataires**, la CC Périgord-Limousin regroupe 2,7% des foyers allocataires du département de la Dordogne. En 5 ans, le nombre de foyers allocataire **a légèrement diminué,** de manière moins rapide que sur le département : -0,1% par an contre -0,3% par an sur le département.

La structure familiale des foyers allocataires de la CC Périgord-Limousin est semblable à celle du département. **Les familles représentent 45,8% des foyers allocataires** contre 45,5% en Dordogne. **Les familles monoparentales représentent 16,5%** des foyers allocataires (contre 16,2% en Dordogne).

Le revenu mensuel par unité de consommation (RUC) est calculé en rapportant le revenu disponible d'un foyer allocataire au nombre d'unité de consommation qui le composent. Ce revenu permet d'évaluer le niveau de vie d'un foyer allocataire, en tenant compte de la taille et de la composition de celui-ci. Sur la CC Périgord-Limousin, le **RUC moyen est de 1 334€** soit un montant inférieur de 49€ à la moyenne observée sur le département. **La moitié des foyers allocataires ont un RUC inférieur à 1 432€**, soit un montant moins élevé que sur le département (1 613€).

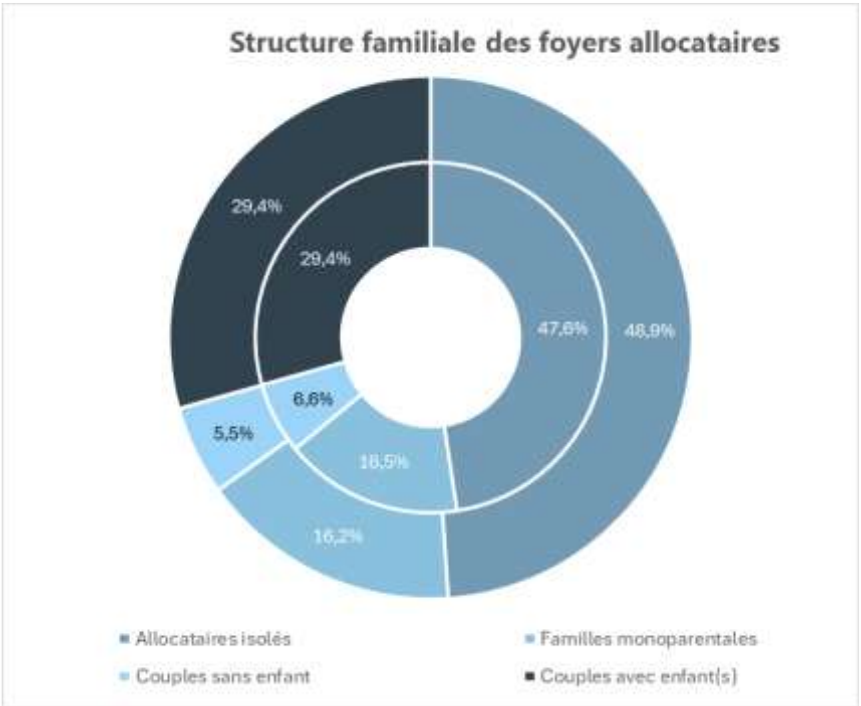
Autrement dit, moins de la moitié des familles ont un RUC plus bas que la moyenne et plus de la moitié ont un RUC supérieur à la moyenne ; cela est dû au fait qu'une petite partie des familles ont un RUC peu élevé, ce qui tire la moyenne vers le bas.

[5] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025

Tableau : Population allocataire *(Sources, Caf, Fr6 décembre 2019 et 2024)*

Population allocataire	Zone d'étude	Zone de référence	#
Nombre de foyers allocataires	1 985	72 580	
Evolution annuelle moyenne du nombre de foyers allocataires (2019-2024)	-0,1%	-0,3%	
Nombre de personnes couvertes par au moins une prestation de la caf	4 365	159 565	
Taux de couverture de la population par la caf	31,0%	38,3%	
■ Familles allocataires			
Nombre de familles allocataires	910	33 045	
Part des familles allocataires parmi l'ensemble des foyers allocataires	45,8%	45,5%	

Revenu médian des foyers allocataires	
Zone d'étude	**Zone de référence**
Intercommunal : 1 432 €	Départemental : 1 471 €
Revenu moyen des foyers allocataires	
Zone d'étude	**Zone de référence**
1 334 €	1 383 €





Portrait de territoire – Grandir en milieu Rural - MSA[6]

Selon les données recueillies par la MSA, le portrait socio-économique et sanitaire de la Communauté de communes Périgord-Limousin met en évidence des enjeux majeurs d'attractivité, d'accompagnement de la précarité rurale et d'accès aux soins.

1. Démographie et vulnérabilités socio-économiques

- **Précarité agricole marquée** : 63,3 % des allocataires du régime agricole vivent avec de bas revenus, un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (48,6 %).
- **Recours important aux prestations sociales** : On compte 43 personnes couvertes par le RSA à la MSA (6,6 % de la population couverte MSA contre 5,2 % en France) et 117 bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS / CMU-C) de moins de 62 ans (11,0 % contre 8,3 % au national). L'aide au logement MSA concerne 34,4 % de la population couverte.
- **Chômage local** : Le territoire enregistre 734 chômeurs de 15 ans et plus, soit un taux de chômage de 13,1 %, supérieur à la moyenne nationale (12,4 %).
- **Soutien au handicap** : 32 enfants sont bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 1,9 % des enfants (contre 2,7 % en France).

2. Petite enfance, jeunesse et parentalité

- **Déclin démographique des jeunes tranches d'âge** : Les 0-3 ans ne représentent que 371 enfants (2,6 % de la population totale contre 4,5 % en France), et les 0-6 ans s'élèvent à 725 enfants (5,1 % contre 8,1 % au niveau national).
- **Carence en accueil collectif** : Le territoire ne dispose d'aucune structure d'accueil collectif de type Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), ce qui reporte toute la charge sur l'accueil individuel ou informel.
- **Maillage parentalité à consolider** : Si le territoire possède un Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), il est dépourvu de centre social agréé (AVS).
- **Monoparentalité agricole** : 7,3 % des foyers du régime agricole sont des familles monoparentales, un chiffre qui grimpe à 11,1 % chez les salariés agricoles.

[6] Analyse suite aux données GéoMSA- les informations les plus récente date de 2018- sous l'axe GMR. Le dispositif **GMR** (Grandir en Milieu Rural) de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) est une offre d'action sociale territoriale. Il soutient financièrement les projets locaux et innovants pour améliorer la vie des jeunes de 0 à 25 ans et de leurs familles dans les zones rurale.

3. Offre de soins et démographie médicale

- **Renouvellement médical sous tension** : Malgré une densité apparente de 92,3 médecins généralistes pour 100 000 habitants (13 praticiens), 46,7 % d'entre eux ont plus de 60 ans.
- **Carence en spécialistes** : Aucun pédiatre libéral n'est installé sur la communauté de communes. Les chirurgiens-dentistes sont au nombre de quatre, dont 50 % ont dépassé 60 ans.
- **Ancrage paramédical et structures** : Le secteur s'appuie sur dix masseurs-kinésithérapeutes, six pharmacies et deux Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

4. Équipements, mobilité et services au quotidien

- **Équipements sportifs et culturels** : Le territoire compte 170 équipements de proximité (terrains, boulodromes, bibliothèques), 33 équipements intermédiaires et 8 infrastructures supérieures (cinémas, lieux patrimoniaux).
- **Forte dépendance à la voiture** : Entre 86,5 % et 92,8 % des ménages possèdent au moins un véhicule, indispensable pour les 4 999 actifs effectuant des déplacements domicile-travail.
- **Infrastructures numériques et proximité** : Le déploiement de la fibre optique concerne 4 490 locaux raccordables et la couverture 4G dépasse 97 %. L'accès aux démarches est renforcé par la présence du réseau France Services (agences MSA, points fixes et itinérants).

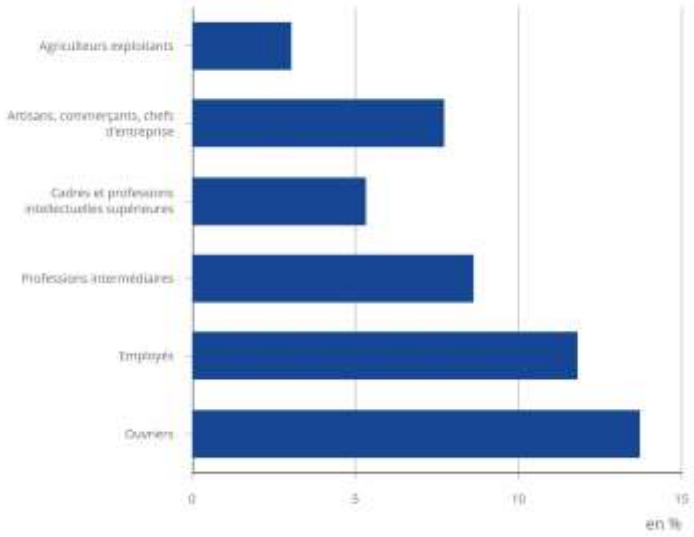
1-3- Caractéristiques socio-économiques

Catégories socioprofessionnelles

Ménages selon le groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur de la personne de référence en 2023 (en %)

Agriculteurs exploitants	3,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5,3
Professions intermédiaires	8,6
Employés	11,8
Ouvriers	13,7

- Source : Insee, RP2023 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2026.



Nous pouvons constater que le groupe socio-professionnel des ménages le plus représenté sur le territoire est **la classe ouvrière** (*aussi bien usine qu'issu du monde agricole)*

Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2023

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Type d'activité	2012	2017	2023
Ensemble	8 309	7 878	7 670
Actifs en %	70,1	71,5	73,4
Actifs ayant un emploi en %	61,9	62,2	64,9
Chômeurs en %	8,2	9,2	8,6
Inactifs en %	29,9	28,5	26,6
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,8	6,9	6,0
Retraités ou préretraités en %	14,3	12,9	11,1
Autres inactifs en %	8,8	8,8	9,5

- Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026.

Spécificités de l'emploi local : **Répartition des emplois par secteur d'activité (2019) :**

Secteur	**Nombre d'emplois**	**%**	**Région**
Agriculture, sylviculture, pêche	112	3,7%	2,5%
Industrie	**580**	**19,0%**	**12,6%**
Construction	323	10,6%	6,5%
Commerce, transports, services	1 063	34,7%	42,6%
Administration, enseignement, santé, action sociale	981	32,1%	35,9%
Agriculture, sylviculture, pêche	112	3,7%	2,5%
TOTAL	3059	100 %	

Zoom sur l'industrie (postes salariés - 3 765 total) :

Indicateur	**Valeur**	**%**
Emplois industriels	1 383	**36,7%**
Fabrication (textile, cuir, habillement)	1 131	30,0%
Culture, loisirs	574	15,2%

➔ **Le secteur industriel est surreprésenté** : 19% des emplois contre 12,6% en région

➔ **Secteurs spécifiques** : Luxe et artisanat d'art, Travail du bois, Économie sociale et solidaire, Tourisme

Niveau de qualification

Scolarisation selon l'âge en 2023 (sur la CCPL)

- **Source : Insee, RP2023 exploitation principale, géographie au 01/01/2026.**

Scolarisation selon l'âge en 2023 (sur la CCPL)		
Âge	Population scolarisée	Ensemble
De 2 à 5 ans	281	379
De 6 à 10 ans	551	579
De 11 à 14 ans	475	490
De 15 à 17 ans	390	410
De 18 à 24 ans	204 (32%)	628
De 25 à 29 ans	16	491
30 ans ou plus	80	10 995

Scolarisation selon l'âge en 2023 (Dordogne)		
Âge	Population scolarisée	Ensemble
De 2 à 5 ans	9 799	13 115
De 6 à 10 ans	18 943	19 459
De 11 à 14 ans	17 215	17 522
De 15 à 17 ans	13 170	13 839
De 18 à 24 ans	7 258 (33%)	21 785
De 25 à 29 ans	736	16 009
30 ans ou plus	1 951	310 224

Scolarisation selon l'âge en 2023 (En France)		
Âge	Population scolarisée	Ensemble
De 2 à 5 ans	2 175 719	2 906 156
De 6 à 10 ans	3 906 102	3 997 558
De 11 à 14 ans	3 316 735	3 372 722
De 15 à 17 ans	2 444 855	2 557 035
De 18 à 24 ans	2 867 702 (51%)	5 557 276
De 25 à 29 ans	338 004	3 835 234
30 ans ou plus	430 403	44 535 869

Selon les données de l'INSEE, le taux de scolarisation des 18-24 ans sur le territoire de la CCPL est similaire à la moyenne départementale, s'élevant à un peu plus de 30 %. Toutefois, la Dordogne et la CCPL se situent nettement en dessous de la moyenne nationale, qui atteint 51 %. Cet écart interroge sur l'avenir et les parcours des jeunes locaux. Il soulève également une question méthodologique sur le recensement de l'INSEE : le territoire étant dépourvu d'université, les étudiants sont contraints de déménager le temps de leur cursus, ce qui peut impacter ces chiffres.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2023 (CCPL)

Diplôme	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble Dordogne	Ensemble France
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	5 765	6 068	11 833	338 742	50 404 449
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires en %	20,8	26,3	23,6	20,8	19,4
BEPC, brevet des collèges, DNB en %	5,5	8,3	6,9	6,6	5,2
CAP, BEP ou équivalent en %	35,4	23,2	29,1	28,1	23,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent en %	18,3	18,5	18,4	19,2	18,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2 en %	7,7	9,5	8,6	10,4	11,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4 en %	5,7	8,5	7,1	8,4	10,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus en %	6,7	5,8	6,2	6,5	12,6

- **Source : Insee, RP2023 exploitation principale, géographie au 01/01/2026.**

À l'échelle de la Dordogne, le territoire de la CCPL se caractérise par une orientation des jeunes vers des filières professionnalisantes courtes, de type CAP ou BEP. Ce constat est étayé par le niveau d'études des plus de 15 ans : la part de la population titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 y est inférieure de 2 % à la moyenne départementale, et de 3 % à la moyenne nationale.

Un territoire en pleine mutation

L'analyse des données de l'Insee (2023) révèle que la **Communauté de Communes Périgord-Limousin** est un territoire rural en pleine mutation.
Il est caractérisé par un dynamisme renouvelé de son marché de l'emploi, une forte présence artisanale et des enjeux structurels liés à l'éloignement des centres urbains.

➔ Marché du travail et dynamique de l'activité

Le territoire enregistre une nette progression de l'engagement de sa population sur le marché du travail
Taux d'activité en hausse : Il atteint **73,4 %** en 2023 pour les 15-64 ans, contre 70,1 % en 2012.
Taux d'emploi en progression : La part des personnes ayant un emploi grimpe à **64,9 %** en 2023. Cela représente une augmentation de 3 points en 11 ans.
Baisse de l'inactivité : Les inactifs ne représentent plus que 26,6 % de la population des 15-64 ans. La baisse la plus notable concerne les retraités et préretraités de cette tranche d'âge (11,1 % en 2023 contre 14,3 % en 2012).

➔ Typologie de l'emploi et structures professionnelles

L'économie locale est fortement marquée par l'indépendance commerciale, le tissu de proximité et les services :
Poids du secteur non-salarié : Le taux d'emploi non-salarié est exceptionnellement élevé et progresse constamment, s'établissant à **28,6 %** de l'emploi total de la zone en 2023 (contre 25,8 % en 2012).
Artisans et commerçants en tête : La catégorie des *Artisans, commerçants et chefs d'entreprise* a fortement augmenté, passant de 616 actifs en 2012 à **732 actifs en 2023**.
Montée en compétences : Le territoire attire ou développe ses profils qualifiés. Le nombre de *Cadres et professions intellectuelles supérieures* a presque doublé en 11 ans, atteignant **535 actifs en 2023**.
Ouvriers et employés restent majoritaires : Bien qu'en baisse, les employés (1 416) et les ouvriers (1 481) forment le socle principal de la population active résidente.

➔ **Tissu économique par secteurs d'activité**

Le tissu d'emplois localisés dans la zone totalise **4 372 emplois** en 2023 et repose sur trois grands piliers

[37,7%] Commerce, Transports, Services divers

[28,4%] Admin. publique, Enseignement, Santé, Action sociale

[14,7%] Industrie (agroalimentaire, bois, etc.)

[9,9%] Construction

[9,3%] Agriculture

Le secteur tertiaire marchand (commerce, services) est le principal moteur avec **1 646 emplois** et une forte dynamique de croissance.

L'agriculture maintient une place solide de 9,3 %, un taux bien supérieur aux moyennes nationales, témoignant de l'identité rurale du territoire.

L'industrie fléchit légèrement (14,7 % des emplois en 2023 contre 17,4 % en 2012) mais reste un recruteur clé, très majoritairement salarié (83,4 %).

➔ **Caractéristiques structurelles et précarité**

Malgré de bons indicateurs d'activité, le territoire présente plusieurs fragilités :

Un chômage persistant chez les jeunes : Si le taux de chômage global des actifs (15-64 ans) s'établit à **11,7 %**, il culmine à **22,7 % chez les 15-24 ans**, bien qu'en forte baisse par rapport à 2012 (28,7 %).

Une précarité de l'emploi féminin : Les femmes salariées sont massivement touchées par le temps partiel, qui concerne **23,4 % d'entre elles**, contre seulement 9,1 % des hommes salariés.

L'enjeu de la mobilité (Évasion de la main-d'œuvre) : La zone compte 5 123 actifs occupés résidents, mais seulement 4 296 emplois disponibles sur place. L'indice de concentration de l'emploi est de **83,9**. Cela signifie que le territoire ne propose que 84 emplois pour 100 actifs résidents. En conséquence, **68 % des actifs quittent leur commune de résidence pour aller travailler**.

Allocataire CAF[7] : Situation socio-économique

A fin 2024, **755 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus**.

Ainsi **plus du tiers des foyers vivent avec moins de 1 307€ par mois** et par unité de consommation (42,5% contre 40,3% en Dordogne). Dans les foyers avec enfants à charge, la proportion de bas revenus est moins élevée et plus basse que sur le département (37,6% contre 34,4%).

14,1% des foyers allocataires ont un RUC[8] supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations qu'ils perçoivent de la Caf (15,6% en Dordogne).

24,8% des foyers allocataires sont dépendants à plus de 50% des prestations de la Caf (contre 26% en Dordogne) et **13,2% le sont à 100%** (14,5% en Dordogne), pour eux les prestations Caf constituent leur unique source de revenus.

275 foyers allocataires de la CC Périgord-Limousin bénéficient du RSA, soit 13,9% des foyers allocataires (contre 13% sur le département). En 5 ans, le nombre de bénéficiaires du Rsa a diminué plus rapidement que sur le département : -2,4% par an contre 1,5% par an en Dordogne.

Sur la CC Périgord-Limousin, **835 foyers allocataires bénéficient de la prime d'activité**, soit 42,1% des foyers allocataires contre 40,6% sur le département. En 5 ans, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a progressé aussi rapidement que sur le département : +0,2% par an.

225 allocataires (responsable dossier et conjoint éventuel) **bénéficient de l'Allocation aux adultes handicapés** (Aah).

Ainsi, 2,5% de l'ensemble de la population de la CC Périgord-Limousin est couverte par cette prestation (3,2% en Dordogne).

Tableau : Niveau de revenu et de dépendance des foyers ayant des revenus connus *(Sources, Caf, Fr6 décembre 2024)*

Niveau de revenu et de dépendance	Zone d'étude	Zone de référence	#
■ Bas revenus			
Nombre de foyers allocataires à bas revenus	755	25 950	
Part des foyers allocataires à bas revenus (champ du ruc)	42,5%	40,3%	
Nombre de familles allocataires à bas revenus	335	11 180	
Part des familles allocataires à bas revenus (champ du ruc)	37,6%	34,4%	
■ Revenus fragiles			
Nombre de foyers allocataires fragiles	250	10 025	
Part des foyers allocataires fragiles (champ du ruc)	14,1%	15,6%	
Nombre de familles allocataires fragiles	150	5 235	
Part des familles allocataires fragiles (champ du ruc)	16,9%	16,1%	
■ Dépendance aux prestations			
Part des foyers allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (champ du ruc)	24,8%	26,0%	
Part des foyers allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 50 % ou plus (champ du ruc)	16,9%	17,8%	
Part des foyers allocataires dépendants des prestations à 100 % (champ du ruc)	13,2%	14,5%	
Part des foyers allocataires avec enfant(s) à charge dépendants des prestations à 100 % (champ du ruc)	5,6%	6,9%	

[7] Caisse d'Allocation Familiale – Extraction des Données froides - Service mutualisé Etudes & Statistiques – Décembre 2025

[8] Le revenu mensuel par unité de consommation (RUC) est calculé en rapportant le revenu disponible d'un foyer allocataire au nombre d'unité de consommation qui le composent.

Tableau : Minima sociaux et compléments de revenus *(Sources, Caf, Fr6 décembre 2019 et 2024, Insee : RP2022)*

Minima sociaux et compléments de revenus	Zone d'étude	Zone de référence	#
■ Revenu de solidarité active			
Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa	275	9 415	
Evolution annuelle moyenne du nombre de foyers bénéficiaires du Rsa (2019-2024)	-2,4%	-1,5%	
Nombre de personnes couvertes par le Rsa	485	18 025	
Part de la population couverte par le Rsa	3,4%	4,3%	
Part des familles allocataires bénéficiaires du Rsa	10,4%	11,3%	
Evolution annuelle moyenne du nombre de familles allocataires bénéficiaires du Rsa (2019-2024)	-4,6%	-2,2%	
■ Prime d'activité			
Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité	835	29 460	
Evolution annuelle moyenne du nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité (2019-2024)	0,2%	0,2%	
Nombre de personnes couvertes par la prime d'activité	1 560	54 815	
Part de la population couverte par la prime d'activité	11,1%	13,2%	
Part des familles allocataires bénéficiaires de la prime d'activité	34,6%	33,9%	
Evolution annuelle moyenne du nombre de familles allocataires bénéficiaires de la prime d'activité (2019-2024)	-2,4%	-0,9%	
■ Allocation aux adultes handicapés			
Nombre d'allocataires bénéficiaires de l'Aah	225	9 575	
Nombre de personnes couvertes par l'Aah	355	13 420	
Part de la population couverte par l'Aah	2,5%	3,2%	

1-4- Habitat , cadre de Vie

Le logement et les habitants sur la CCPL en 2023

A partir des différents tableaux présentés sur l'INSEE , la Communauté de Communes Périgord-Limousin (CCPL), le profil social que l'on peut dessiner à travers les indicateurs du logement révèle un territoire rural, vieillissant, ancré dans la propriété, mais marqué par une forte fragilité sociale et d'importants défis d'attractivité.

Logement	Département : Dordogne (24)	EPCI : Périgord-Limousin
Nombre total de logements en 2023	**268 633**	**9 902**
Part des résidences principales en 2023, en %	**75,9**	**71,4**
Part des résidences secondaires et logements occasionnels en 2023, en %	**14,4**	**17,7**
Part des logements vacants en 2023, en %	**9,7**	**10,9**
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2023, en %	**69,3**	**75,9**
Source : Insee, RP2023 exploitation principale en géographie au 01/01/2026		

Synthèse du profil social du territoire déduite des chiffres du logement et des dynamiques démographiques :

➔ **Un profil de population âgé, stable et ancré (Une forte proportion de propriétaires)**

Propriétaires de résidence principale : La très grande majorité des habitants de la CCPL possèdent leur logement. Le taux de propriétaires y est traditionnellement élevé (souvent supérieur à 75 %), ce qui caractérise un profil social de ménages installés de longue date, souvent âgés (retraités), avec un fort attachement patrimonial au territoire.

Point de vigilance :

Avec l'âge, l'entretien des logements et des petites parcelles boisées (voir en hectare de forêt) devient difficile pour les propriétaires seniors en raison de la baisse des forces physiques, du coût des travaux et de l'isolement. Face à ces difficultés, ces propriétaires font appel à des professionnels ou laissent parfois les parcelles en déprise.

Les seniors occupent souvent de grandes maisons anciennes qui demandent beaucoup d'efforts pour le bricolage, le jardin ou les réparations. Une grande partie des petits bois de propriétaires vieillissants subit une sous-gestion chronique, se limitant aux coupes de bois de chauffage par la famille ou à l'abandon de la parcelle, en dehors des obligations légales de débroussaillement. (Risque aux incendies)

➔ **Une population en forte précarité et un parc immobilier ancien**

Un parc ancien à rénover : En Périgord Vert, une part considérable des logements a été construite avant 1970, voire avant 1945. Socialement, cela traduit la présence de « propriétaires pauvres » ou de personnes âgées vivant dans des logements énergivores (passoires thermiques), difficiles à chauffer et à entretenir avec de petites pensions ou de faibles revenus.

Petits ménages et isolement : La taille moyenne des ménages baisse constamment. On observe un nombre important de personnes âgées seules (souvent des veuves) résidant dans de grandes maisons individuelles, ce qui pose des questions d'isolement social et de maintien à domicile.

➔ **Un territoire marqué par la vacance et l'attractivité extérieure**

Un taux de vacance préoccupant : Le nombre de logements vacants sur la CCPL est élevé (parfois supérieur à 10-11 %, nettement au-dessus de la moyenne nationale). Ce phénomène traduit une déprise démographique locale, des successions compliquées et un manque de demande locative à l'année. Socialement, cela montre un affaiblissement de certains bourgs-centres.

Le poids des résidences secondaires (17,7 % en 2023) : Près de 18 % des logements de la CCPL sont des résidences secondaires ou occasionnelles. Cela indique une double dynamique sociale :

Une attractivité touristique et résidentielle extérieure (parfois une population d'origine étrangère ou de retraités d'autres régions).
Une économie locale qui dépend en partie de ces résidents temporaires, même si cela peut parfois créer une tension sur les prix au détriment des jeunes actifs locaux.

En résumé, si on croise ces éléments avec les données précédentes sur les jeunes (faible taux de scolarisation supérieure après 18 ans, orientation CAP/BEP, départ obligatoire des étudiants), le logement confirme ce profil :
La CCPL peine à retenir ses jeunes actifs (qui ne trouvent pas de petits logements locatifs adaptés ou de studios). Le parc immobilier est massivement capté par des profils seniors et des résidents secondaires, laissant pointer un risque de paupérisation lié à la précarité énergétique des logements anciens.
De plus comme nous le précise le diagnostic effectué par le SCoT sur Habiter le Perigord vert en 2024.

Marché de l'habitat et spécificités du parc de logements : Le parc total compte 70,1 % de résidences principales, 16,4 % de résidences secondaires et subit un taux de vacance important de 13,4 %. De plus, les communes autour de Thiviers font partie des secteurs les plus durement touchés par le phénomène de parc privé potentiellement indigne, dégradé et thermique.

Néanmoins, il est important de mentionner les leviers d'action par l'existence de dispositifs tels que **l'OPAH « Happy Habitat »** ou le programme **« Petites Villes de Demain »** pour Thiviers,

Happy Habitat

Contexte du dispositif

Le programme **Happy Habitat**[9] est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR). Il s'agit d'un service public de rénovation de l'habitat, renouvelé pour la période **2026-2028**.
Son objectif principal est d'aider les propriétaires à rénover leur logement grâce à des aides financières optimales (Anah, Région, Département) et un accompagnement technique, administratif et social de A à Z, opéré par l'organisme **SOLIHA Dordogne**.

Territoire d'intervention

Le dispositif couvre un bassin de **50 communes** partagées entre deux intercommunalités de la Dordogne :

- La **Communauté de Communes Périgord Limousin** (314 dossiers réalisés lors du précédent bilan).
- La **Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord** (349 dossiers réalisés).

Exemples d'actions mises en place

Le dispositif propose des conseils gratuits pour tous, ainsi que des subventions majeures pour les ménages modestes et les bailleurs :

- **Rénovation énergétique globale** : Financement des travaux d'isolation, de chauffage ou de menuiserie via *Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné* (subvention Anah de 60 à 80 %). Un exemple concret montre le remplacement d'une ancienne chaudière vétuste par un système moderne.
- **Maintien à domicile / Adaptation** : Financement de rampes, monte-escaliers ou transformation de baignoires en douches sécurisées via *Ma Prime Adapt'* (50 à 70 % d'aide Anah + 10 % par les Communautés de Communes).
- **Réhabilitation de logements dégradés** : Prise en charge des passoires thermiques ou des habitats insalubres via *Ma Prime Logement Décent*.
- **Animations sur le terrain** : Organisation de "Balades thermographiques" avec caméra thermique pour repérer les déperditions de chaleur, ou encore le passage du "Truck Adaptation" (camion aménagé avec parcours de sensibilisation à la perte d'autonomie).

Focus sur la Communauté de Communes Périgord Limousin

La **Communauté de Communes Périgord Limousin** joue un rôle central et moteur dans le déploiement de ce dispositif :

- **Impact territorial** : Sur les 663 dossiers menés à bien lors de la précédente édition du programme, **314 projets de rénovation** ont été directement financés et réalisés sur le périmètre de la CC Périgord Limousin.
- **Engagement financier (Effet levier)** : L'intercommunalité cofinance directement les projets (à hauteur de 10 % par exemple pour les dossiers d'autonomie). Ce financement génère un fort effet levier économique local : **1 € investi par la collectivité permet de déclencher jusqu'à 34 € de travaux** au bénéfice des artisans du territoire.
- **Proximité et réunions publiques** : Pour informer les administrés, le programme organise des permanences et des réunions d'information directement dans les communs phares de

l'intercommunalité, comme à **Nantheuil** ou lors de la grande réunion publique prévue à **Thiviers**.

Résumé des données chiffrées du **Bilan Final (Mai 2019 - Décembre 2024)** présenté sur Thiviers.

Cela permet de mesurer l'impact réel et l'évolution concrète du programme sur le territoire.

Volume de contacts et d'activité

- **Objectif initial vs Réalité** : Le dispositif a généré un intérêt massif avec **1 928 premiers contacts** enregistrés sur l'ensemble du programme.
- **Canaux de communication** : Les actions de communication ont porté leurs fruits. **44 % des contacts** proviennent directement des supports déployés (site web, panneaux), complétant le réseau des partenaires institutionnels (46 %).
- **Activité physique et téléphonique** :
    - L'équipe a mené **161 permanences** permettant de conseiller directement 551 personnes.
    - La plateforme a traité **6 838 appels téléphoniques** avec un excellent taux de réponse de 90 %.

Réalisation des objectifs par thématique

Sur un objectif global réajusté au fil des avenants, le programme affiche un bilan très positif avec **662 dossiers déposés, soit 78 % de l'objectif global atteint**.

- **Maintien à domicile (Adaptation)** : C'est le grand succès du programme. **93 % de l'objectif a été atteint** (275 dossiers déposés sur 286 visés). Les travaux ciblent massivement l'adaptation de la salle de bain (81 % des interventions).
- **Précarité énergétique** : Une belle dynamique avec **77 % de l'objectif atteint** (363 dossiers sur 466).
- **Travaux lourds & Bailleurs** : Ces volets ont été plus difficiles à capter, affichant respectivement **33 %** (16 dossiers) et **19 %** (8 dossiers) de réalisation face aux objectifs initiaux.

Bilan financier et Effet levier économique

- **Investissement global** : Le montant total TTC des travaux générés s'élève à **14 178 628 €**.
- **Prise en charge** : Les subventions globales ont couvert **57 % du montant des travaux** (soit 8 168 124 €). L'Anah représente la part majoritaire des aides (84 %).
- **Analyse comparative des deux intercommunalités** :

    - **CC Isle Loue Auvézère en Périgord** : 7,92 M€ de travaux injectés. L'effet levier y est de **1 € investi par la collectivité = 27,6 € de travaux**.
    - **CC Périgord Limousin** : 6,25 M€ de travaux injectés. L'effet levier y est encore plus fort : **1 € investi par la collectivité = 34 € de travaux** locaux.
- **Retombées locales** : L'économie locale en profite directement car **63 % des entreprises** ayant réalisé les chantiers proviennent du territoire des deux Communautés de Communes.

Impact environnemental et Gain énergétique

Le volet transition écologique affiche des résultats écologiques concrets :

- **Performance des logements** : Les rénovations énergétiques ont permis un **gain énergétique moyen de 43 %** par logement. La consommation moyenne est passée de 366 kWh/m²/an (passoire thermique) à 202 kWh/m²/an.
- **Émissions de carbone** : Les projets ont généré une **diminution moyenne de 59 % des émissions de CO_2**, soit **1 595 tonnes de CO_2 évitées** sur les 5 ans.
- **Modernisation des équipements** : Le programme a permis d'éradiquer **115 chaudières au fioul** hautement polluantes au profit de l'installation de **152 pompes à chaleur**.

Profil des bénéficiaires

Le programme a pleinement rempli sa mission sociale de service public :

- **Cible modeste** : **77 % des bénéficiaires** sont des propriétaires occupants aux ressources dites "Très Modestes".
- **Seniors** : Le public est majoritairement âgé, avec **44 % de bénéficiaires de plus de 75 ans**, ce qui fait écho à la réussite des dossiers d'adaptation.

Les perspectives : Le futur programme (2025-2027)

Forte de ce bilan, l'action évolue vers un nouveau programme officiel intitulé **"PIG PACTE Territorial France Rénov"** (qui conserve la marque grand public *Happy Habitat*) :

1. **Changement de gouvernance** : La Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord devient le maître d'ouvrage officiel.
2. **Recentrage des aides** : En raison de contraintes budgétaires et du déploiement massif des aides nationales, les collectivités **abandonnent les aides financières spécifiques à l'efficacité énergétique, aux travaux lourds et aux façades**.
3. **Priorité absolue à l'autonomie** : Les enveloppes financières des collectivités (24 750 € / an par EPCI) seront désormais **exclusivement fléchées vers le maintien à domicile**, capitalisant sur le point fort du précédent bilan.

« Petite Villes de Demain »

Thiviers fait partie des 19 communes de Dordogne retenues dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain (PVD). La convention-cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) a été officiellement signée le 14 octobre 2022 par la maire et le préfet de la Dordogne. Ce dispositif s'articule autour de six orientations majeures pour redynamiser le centre-ville et renforcer l'attractivité du territoire

Voici les 6 orientations majeures :

- **L'habitat et le logement** : Réhabiliter le bâti ancien dégradé du centre-bourg, résorber les logements vacants et développer une offre résidentielle accessible et adaptée aux seniors ou aux nouvelles familles.
- **Le commerce et l'économie locale** : Dynamiser les commerces de proximité, moderniser le marché hebdomadaire régional et requalifier les cellules commerciales vides pour concentrer l'activité marchande en cœur de ville.
- **Les services, la culture et le patrimoine :** Valoriser l'identité patrimoniale de la commune, et créer de nouveaux pôles d'attractivité comme le futur cinéma de proximité à l'Hôtel du Parc et le pôle Enfance Jeunesse.
- **La transition écologique et l'espace public :** Rénover énergétiquement les bâtiments publics, verdir les espaces urbains partagés et déployer un éclairage public 100 % LED plus sobre.
- **Le numérique et l'accès aux droits :** Moderniser l'administration locale, déployer l'adressage et proposer des services d'accompagnement au numérique pour maintenir une offre de services publics forte.
- **Les mobilités et liaisons douces :** Sécuriser les flux sur l'axe central (RN 21), réorganiser le stationnement et aménager des voies cyclables ou piétonnes reliant la gare, la Flow Vélo et le centre-ville.

« Villages d'avenir »

Le label **« Villages d'avenir » est un dispositif d'accompagnement de l'État** lancé fin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités pour soutenir les communes de moins de 3 500 habitants. Contrairement à d'autres subventions, ce programme apporte surtout de **l'ingénierie publique gratuite** (via des chefs de projet nommés par la préfecture) pour aider les élus locaux à monter, financer et concrétiser leurs projets de développement.
Sur la **Communauté de communes Périgord-Limousin**, les communes de Miallet, La coquille, Jumilhac, Nanteuil, St jean de Cole font toutes partie des lauréates officielles de la Dordogne.

Objectifs généraux des projets du label
Dans le Périgord-Limousin comme partout en France, l'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires cible plusieurs priorités :

La **réhabilitation du patrimoine** bâti local.
La **transition écologique** (rénovation énergétique, mobilités douces).
La **création de logements** ou d'habitats adaptés.
La **redynamisation commerciale** et la création de services de proximité.

Les projets ciblés par les communes du Périgord-Limousin
Voici les types de projets initiés et accompagnés pour les communes citées :
Miallet
La municipalité de Miallet s'est servie du label pour franchir les dernières étapes cruciales d'un projet phare :
Projet d'Habitat partagé : Structuration financière et administrative pour concevoir des logements adaptés aux seniors ou aux personnes en perte d'autonomie au cœur du bourg.
Aménagement d'espaces publics : Réflexion sur l'attractivité de la place de la mairie.

La Coquille
La commune de La Coquille utilise cette assistance pour faire face à sa position de pôle de services en milieu très rural
Revitalisation du centre-bourg : Appui technique pour requalifier les friches commerciales et réhabiliter des logements anciens vétustes.
Amélioration des infrastructures : Aménagement de cheminements piétons et sécurisation des axes routiers.

Jumilhac-le-Grand
Pour cette commune à fort potentiel touristique, les chantiers se concentrent sur l'accueil et l'attractivité

Valorisation du patrimoine et tourisme : Études pour l'intégration paysagère autour du château et des sites miniers aurifères historiques.
Transition énergétique : Modernisation des bâtiments communaux (écoles, salles associatives).

Nantheuil

La commune de Nantheuil (dont le maire préside également l'intercommunalité) porte des actions de proximité :

Aménagement de la zone de loisirs : Valorisation du plan d'eau et des infrastructures touristiques vertes qui font l'attractivité du village.

Rénovation des bâtiments publics : Recherche de financements d'État pour l'isolation thermique des locaux municipaux.

Saint-Jean-de-Côle

Classé parmi les Plus Beaux Villages de France, Saint-Jean-de-Côle a des problématiques spécifiques liées aux contraintes architecturales :

Préservation du patrimoine d'exception : Aide au montage de dossiers administratifs et techniques pour la restauration des édifices (château de la Marthonie, pont médiéval) en accord avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF).

Gestion des flux touristiques et mobilités : Aménagement de parkings de délestage végétalisés et de zones piétonnes sécurisées.

1-5- La mobilité

Comment se déplacent les habitants du territoire ?

Équipement automobile des ménages

Équipement	2012	%	2017	%	2023	%
Au moins une voiture	**5 884**	**86,6**	**6 044**	**88,0**	**6 369**	**90,1**
1 voiture	**3 047**	**44,8**	**3 152**	**45,9**	**3 277**	**46,3**
2 voitures ou plus	**2 838**	**41,8**	**2 892**	**42,1**	**3 092**	**43,7**

- **Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026.**

Emplacement de stationnement réservé à un usage personnel

Emplacement de stationnement	2012	%	2017	%	2023	%
Ensemble des résidences principales	**6 796**	**100,0**	**6 866**	**100,0**	**7 070**	**100,0**
dont disposant d'au moins un emplacement réservé au stationnement (box, garage, place de parking)	***5 126***	***75,4***	***5 140***	***74,9***	***5 524***	***78,1***

- **Sources : Insee, RP2012, RP2017 et RP2023, exploitations principales, géographie au 01/01/2026.**

Ces données récentes de l'INSEE mettent en lumière une réalité incontournable :
La dépendance à la voiture individuelle s'accentue fortement sur la Communauté de Communes Périgord-Limousin, rendant les alternatives de mobilité d'autant plus cruciales.

Voici une analyse croisée de données INSEE avec les enjeux de mobilité du territoire :

Une motorisation en hausse continue
Contrairement aux tendances urbaines de démotorisation, le besoin d'un véhicule personnel progresse constamment en Périgord-Limousin :

Dépendance quasi-totale. En 2023, **90,1 % des ménages** possèdent au moins une voiture (contre 86,6 % en 2012). Seulement 9,9 % des foyers vivent sans voiture, ce qui souligne l'isolement extrême des personnes non motorisées en milieu rural.

Le multi-équipement explose : Près de la moitié des foyers (**43,7 %**) possèdent désormais **2 voitures ou plus**. Cela s'explique par la nécessité pour chaque adulte du foyer d'être autonome pour le travail, les courses ou les loisirs.
Stationnement : un foncier adapté mais à optimiser
L'accès au stationnement privé est un atout majeur pour la transition écologique du territoire.
Équipement massif :

En 2023, **78,1 % des résidences principales** disposent d'un emplacement de stationnement réservé (box, garage, parking).

Levier pour l'électrique : Ce taux élevé facilite grandement l'installation de bornes de recharge à domicile. C'est un indicateur clé pour l'intercommunalité, car recharger sa voiture chez soi est le principal moteur du passage à l'électrique en zone rurale.

Synthèse de l'évolution 2012-2023

Indicateur	2012	2017	2023	Tendance
Ménages motorisés	86,6 %	88,0 %	**90,1 %**	En hausse constante
Ménages multi-équipés (2 voitures+)	41,8 %	42,1 %	**43,7 %**	En hausse constante
Logements avec parking privé	75,4 %	74,9 %	**78,1 %**	En hausse récente

Ce que cela implique pour l'intercommunalité

Urgence sur le covoiturage : Avec 43,7 % de ménages possédant plusieurs véhicules, le potentiel de partage des trajets quotidiens (notamment domicile-travail) est immense pour réduire la facture énergétique des habitants.

La mobilité sur le territoire rural de la **Communauté de Communes Périgord-Limousin (CCPL)** se caractérise par une forte dépendance historique à la voiture individuelle, mais bénéficie d'une structuration progressive vers des solutions alternatives durables et solidaires. L'intercommunalité et ses partenaires publient un document centralisant toutes ces offres :

Le Guide des mobilités de la CCPL[10]

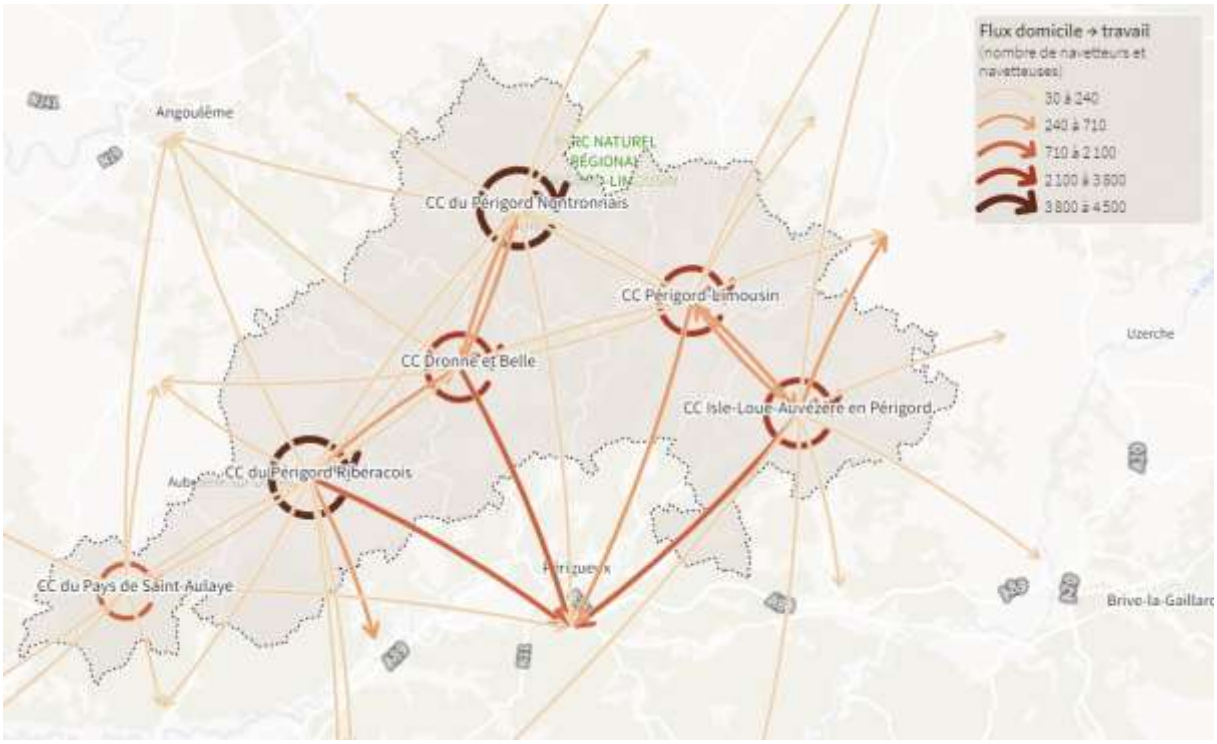


[10] - Guide des mobilités – téléchargeable sur le site de la Communauté des Communes https://www.perigord-limousin.fr/vos-demarches-au-quotidien/mobilite-douce/guide-des-mobilites/

Le territoire du Périgord-Limousin dispose d'un maillage riche de solutions de transport, souvent peu connues.

Afin d'étayer nos connaissances sur les différents flux s'organisant sur notre territoire nous sommes allées explorer le Diagnostic Territorial par la Région Nouvelle Aquitaine **–« Contrat Mobilité » 2024**[11]

Voici l'organisation des flux domicile-travail avec la dynamique de bassin



Code couleur
% fortement supérieur à la moyenne régionale
% supérieur à la moyenne régionale

CC Périgord Limousin
- 62% flux internes
- 38% flux externe

[11] - Diagnostic Territorial par la Région Nouvelle Aquitaine –« Contrat Mobilité » 2024. Les données INSEE sont basées sur l'année 2018.

Organisation des flux domicile-travail (DT): CC Périgord Limousin

<u>Moyenne Régionale :</u>

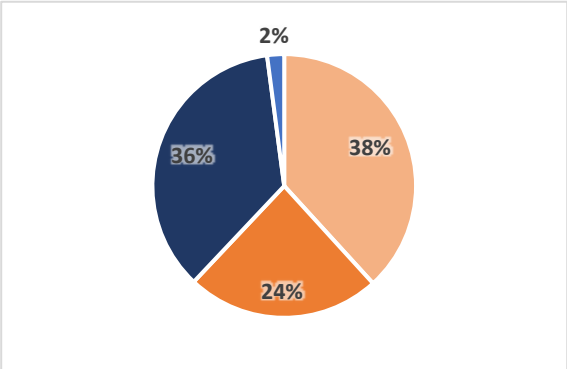
35% flux intra communal

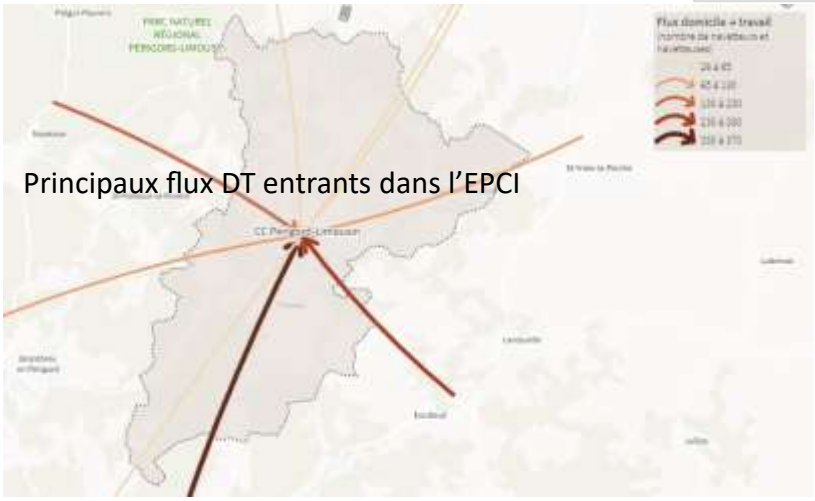
34% flux intercommunal intra EPCI

28% flux inter EPCI

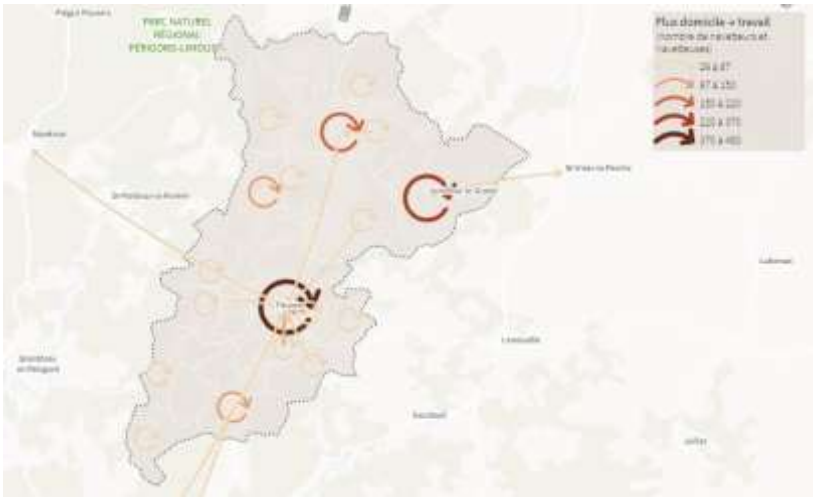
3% flux hors Région

69% flux internes et 31% externes





Principaux flux DT entrants dans l'EPCI



Principaux flux DT sortants communaux

Les flux sont très courts et internes à une même commune :

- Thiviers est le pôle principal pour les habitants et destination exclusive des travailleurs externes
    - Thiviers génère un effet « agglomération »: flux internes des communes limitrophes et polarisation des flux depuis ces communes.
    - Il y'a également un effet périurbain dû à la proximité de l'agglomération périgourdine, s'exerçant sur la partie Sud de la CdC

- Jumilhac et La Coquille sont 2 pôles secondaires mais assez indépendants de Thiviers. La logique de corridor est moins présente dans la partie Nord de la CdC.

En résumé :

Les principaux enjeux de la mobilité sur la Communauté de Communes Périgord-Limousin résident dans la dépendance marquée à la voiture individuelle en milieu rural, la nécessité de développer des alternatives écologiques ou solidaires, et l'optimisation des liaisons avec les grands pôles voisins.

Dépendance et désenclavement rural

- La voiture individuelle reste le moyen de transport principal et souvent unique pour les habitants en raison de la faible densité du territoire.
- L'enjeu est de réduire l'autosolisme et de désenclaver les populations isolées (notamment pour l'accès à l'emploi, aux services et à la formation).

Alternatives et transition écologique

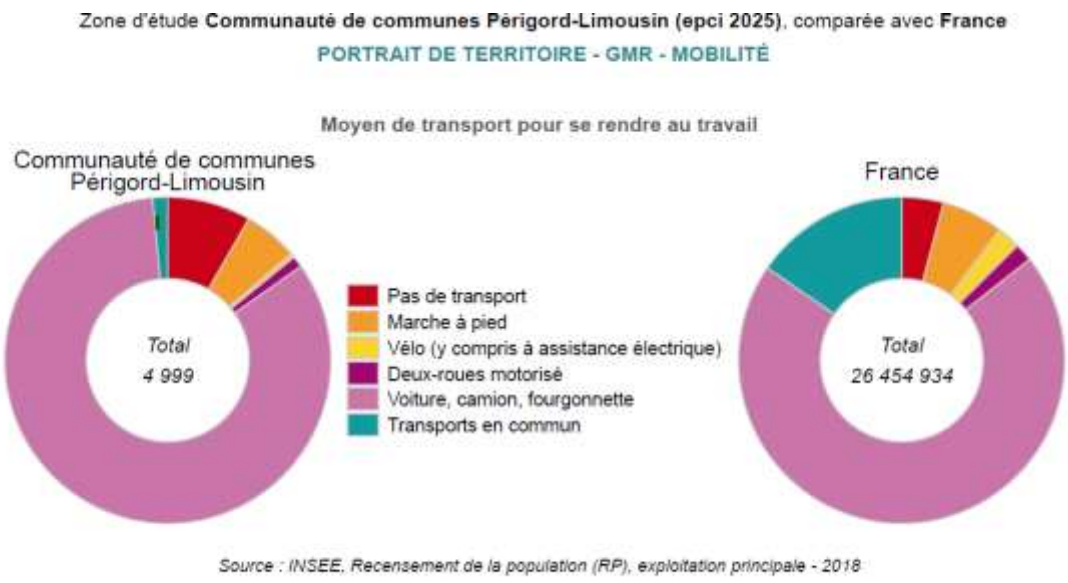
- Encourager les mobilités douces et actives (comme la marche ou le vélo à assistance électrique).
- Déployer des solutions de transport partagé ou solidaire, telles que le covoiturage et l'installation de bornes de recharge électrique.
- Mieux valoriser l'offre ferroviaire existante (gares TER de Thiviers, La Coquille et Négrondes).

Coordination territoriale

- Coordonner les actions avec les autorités régionales et départementales pour fluidifier les déplacements au sein du bassin de mobilité élargi.
- Améliorer l'information des usagers sur l'offre de transport existante pour encourager l'intermodalité

L'enjeu sur la mobilité est conforté par les données de la MSA issu sous le Portrait Grandir en Milieu Rural[12]

PORTRAIT DE TERRITOIRE - GMR - Mobilité		
Zone d'étude Communauté de communes Périgord-Limousin (epci 2025), comparée avec France		
Moyen de transport pour se rendre au travail		
	Communauté de communes Périgord-Limousin	**France**
Pas de transport	415	**1100233**
Marche à pied	267	**1612574**
Vélo (y compris à assistance électrique)	23	**616900**
Deux-roues motorisé	57	**479077**
Voiture, camion, fourgonnette	4162	**18563188**
Transports en commun	75	**4082962**
Source : INSEE, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018		



[12] Analyse suite aux données GéoMSA- les informations les plus récente date de 2018- sous l'axe GMR. Le dispositif **GMR** (Grandir en Milieu Rural) de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) est une offre d'action sociale territoriale. Il soutient financièrement les projets locaux et innovants pour améliorer la vie des jeunes de 0 à 25 ans et de leurs familles dans les zones rurale.

2- Portrait du territoire issus des données brutes

À partir de ces données factuelles et de leur premier niveau d'analyse, cette troisième sous-partie du diagnostic de données froides, présente le portrait du territoire pensé dans la dynamique d'un projet social territorial.

Cette photographie du territoire vise à éclairer la prise de décision afin d'orienter, de manière plus objective, les politiques sociales locales et les services aux familles.

➔ **Déprise démographique structurelle :**

Le territoire compte 14 078 habitants répartis sur 22 communes, avec une très faible densité (28 hab./km² contre 46 en Dordogne) et une baisse démographique continue de -0,2 % par an due à un fort déficit naturel (-1,1 %).

➔**Vieillissement et réduction de la taille des foyers :**

Un tiers de la population (34,4 %) a plus de 65 ans, tandis que l'indice de jeunesse est particulièrement critique (37 contre 48 au niveau départemental), entraînant l'explosion des ménages d'une seule personne (38,4 %).

➔ **Mutations économiques et précarité latente :**

L'emploi progresse (taux d'activité de 73,4 % en 2023) porté par l'artisanat, le commerce et une forte identité industrielle (14,7 %) et agricole (9,3 %), mais le taux de bas revenus reste élevé (42,5 %) et l'emploi des femmes demeure précaire.

➔ **Émergence d'un profil de « néo-ruraux » :**

Le solde migratoire positif (+0,8 % par an) amène de jeunes actifs et des familles avec enfants en quête de transition écologique et de télétravail, ce qui aide à maintenir les effectifs scolaires.

➔ **Ultra-dépendance automobile et enjeu de l'habitat :**

90,1 % des ménages possèdent au moins un véhicule en 2023 (43,7 % en ont deux ou plus), tandis que le parc immobilier ancien génère de la vacance (10,9 %) et un risque majeur de précarité énergétique.

Portrait de notre Territoire : Défis, Atouts et Mutations de la Communauté de Communes

Présenter une vision synthétique des cinq piliers socio-économiques du territoire pour orienter les décisions futures.

Démographie et Vieillissement : Un Territoire Fragilisé



14 078
habitants répartis sur 22 communes
Le territoire affiche une densité très faible de 28 hab./km², bien en dessous la moyenne départementale de 46 hab./km²

Une déprise démographique de -0,2 % par an
Ce déclin est principalement dû à un déficit naturel sevère de -1,1 % par an

34,4 %
de la population a plus de 65 ans
Le vieillissement est accentué par un indice de jeunesse critique de 37 (contre 48 en Dordogne)

38,4 %
de ménages d'une seule personne
Le vieillissement et l'évolution des modes de vie entrainent une explosion de la part des foyers isolés

Économie et Emploi : Entre Dynamisme et Précarité



73,4 %
de taux d'activité en 2023
L'emploi progresse, soutenu par l'artisanat, le commerce et une identité industrielle et agricole forte

Une forte identité de production
L'industrie représente 14,7 % de l'activité locale et l'agriculture 9,3 %

42,5 %
de taux de bas revenus
Malgré le dynamisme économique, la précarité persiste, touchant particulièrement l'emploi des femmes

L'Arrivée des Néo-ruraux : Le Nouveau Souffle



Un solde migratoire positif de +0,8 % par an
Cette attractivité permet de compenser en partie le déficit naturel de la population

Arrivée de jeunes actifs et de familles
Ces nouveaux profils cherchent une transition écologique et utilisent le télétravail comme mode d'organisation



Maintien des effectifs scolaires
L'installation de ces familles avec enfants est un levier essentiel pour la pérennité des écoles locales

Habitat et Mobilité : Les Défis de demain



90,1 %
des ménages sont motorisés
La dépendance à l'automobile est extrême, avec 43,7 % des foyers possédant au moins deux véhicules

10,9 %
de vacance immobilière
Le parc immobilier ancien génère de nombreux logements vides et un risque élevé de précarité pour les occupants



Comparaison rapide des indicateurs clés

Indicateur	Valeur Territoire	Comparaison / Détail
Densité de population	**28 hab./km²**	Dordogne : 46 hab./km²
Indice de jeunesse	**37**	Dordogne : 48
Part des seniors (65+)	**34,4 %**	1 habitant sur 3
Solde migratoire	**+0,8 %**	Facteur d'attractivité
Multi-motorisation	**43,7 %**	Ménages avec 2+ véhicules

Gemini Notebook

2-1- Atouts et Vulnérabilités du Territoire

L'analyse croisée des données démographiques, socio-économiques et d'aménagement met en évidence un territoire à la fois résilient et sous tension

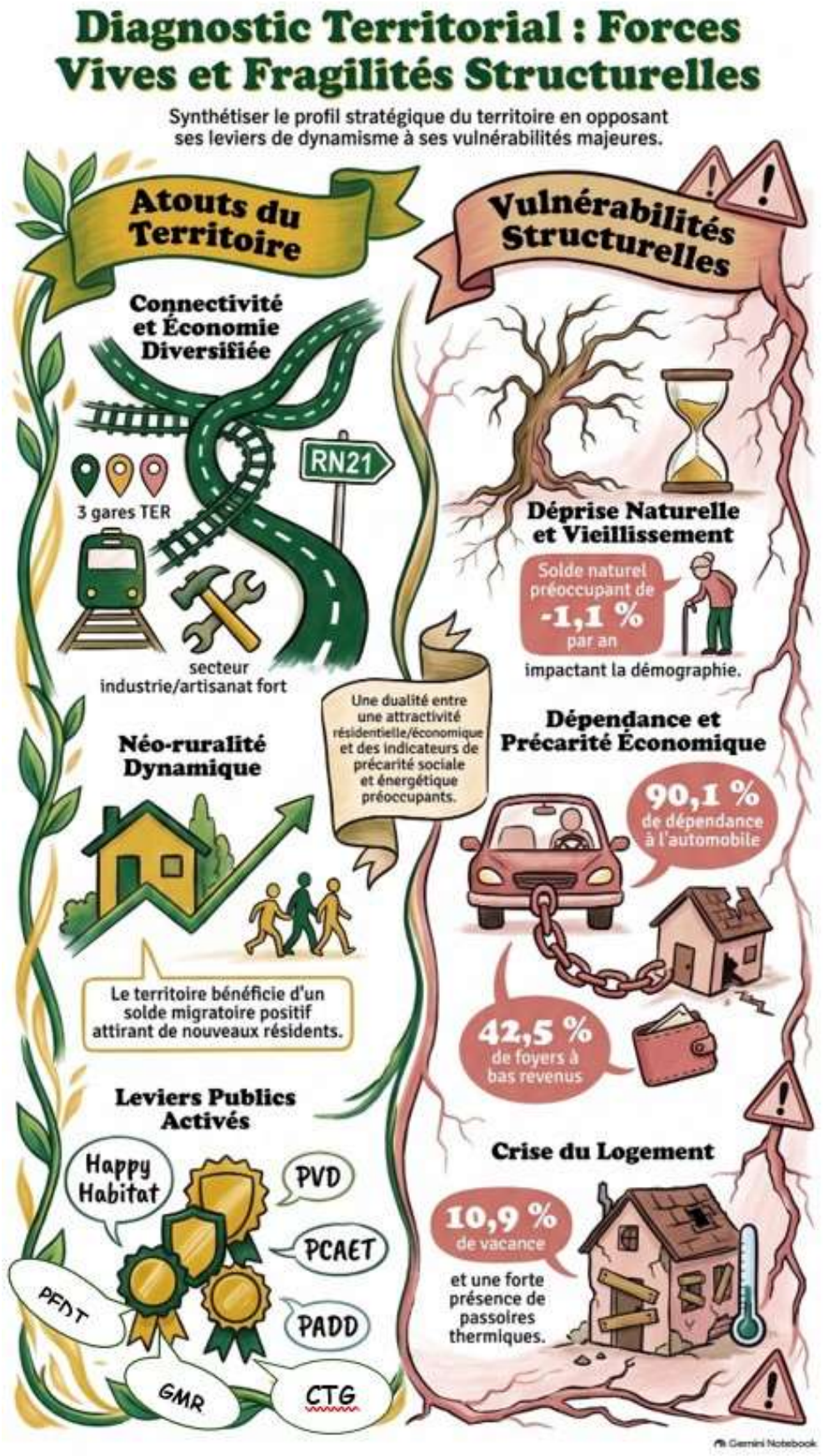
Les Atouts

1. **Un réseau d'infrastructures et d'accessibilité stratégique** : La traversée par la RN 21 et la présence de 3 gares SNCF (Négrondes, Thiviers, La Coquille) constituent une véritable armature de désenclavement.
2. **Un tissu économique ancré et diversifié** : Une forte identité industrielle (14,7 % à 19 % des emplois), un artisanat dynamique (28,6 % d'emplois non-salariés) et une agriculture préservée (9,3 %) apportent une résilience économique supérieure aux territoires uniquement touristiques.
3. **Une attractivité résidentielle renouvelée** : Le solde migratoire positif (+0,8 %/an) attire de nouveaux habitants (familles, actifs qualifiés, télétravailleurs) qui dynamisent le tissu local et contribuent au maintien des effectifs scolaires.
4. **Des politiques publiques et outils d'ingénierie mobilisés** : L'engagement fort dans le PADD, l'OPAH Happy Habitat, *Petites Villes de Demain* (Thiviers), *Villages d'Avenir* et le futur Pôle Enfance-Jeunesse témoignent d'une capacité d'action publique proactive.

Les Vulnérabilités

1. **Un déséquilibre démographique et un vieillissement critique** : Une perte continue de population (-0,2 %/an) tirée par un solde naturel très déficitaire (-1,1 %/an) et un indice de jeunesse extrêmement bas (37 jeunes pour 100 seniors).
2. **Une précarité financière et sociale latente** : 42,5 % des foyers allocataires vivent sous le seuil des bas revenus. L'ex-Pays de Jumilhac enregistre un taux de pauvreté critique de 21,2 %.
3. **Une ultra-dépendance à la voiture individuelle** : 90,1 % des ménages sont motorisés (et 43,7 % multi-équipés), rendant les ménages très vulnérables aux coûts des carburants.
4. **Un parc d'habitat vulnérable et fragmenté** : Une part importante de logements vacants (10,9 % à 13,4 %) et un bâti ancien générant de la précarité énergétique chez les propriétaires occupants modestes âgés

Présentation des atouts et des vulnérabilités du territoire en facilitation graphique :



2-2- Publics vulnérables et cadre de vie

En recoupant les données de l'INSEE, de la CAF et de la MSA, quatre grandes catégories de publics particulièrement vulnérables émergent sur le territoire :

Publics vulnérables	Facteurs de vulnérabilité identifiés	Données de cadrage local
1. Les seniors isolés et en perte d'autonomie	• Baisse de mobilité • Isolement social dans de grands logements anciens difficiles à entretenir/chauffer • Éloignement des soins spécialisés	• 34,4 % de la population a +65 ans • 38,6 % de personnes seules • 46,7 % des médecins généralistes ont +60 ans
2. Les familles monoparentales précaires	• Risque d'impasse financière élevé • Difficultés de garde d'enfants • Absence de transport partagé ou de second véhicule	• 12,4 % des familles (en forte hausse) • Taux de pauvreté atteignant 51 % pour ces familles en milieu rural isolé (DREES)
3. Les ménages ruraux en précarité énergétique et mobilité	• Subissent le coût de l'énergie (logement + carburant) • Dépendance au véhicule personnel	• 42,5 % de bas revenus • 77 % des bénéficiaires Happy Habitat sont "Très Modestes" • 68 % des actifs travaillent hors de leur commune
4. Les jeunes (15-24 ans) en rupture d'insertion	• Éloignement géographique des études supérieures et de la formation • Absence de transports collectifs transversaux	• Taux de chômage des 15-24 ans à 22,7 % • Seuls 32 % des 18-24 ans sont scolarisés/étudiants sur place

L'impact et l'articulation des vulnérabilités face au changement climatique

Renforcé par **le diagnostic de vulnérabilité** du Parc naturel régional Périgord-Limousin[13], sur la Communauté de Communes Périgord-Limousin, la vulnérabilité climatique ne s'exerce pas de manière neutre : elle s'articule directement sur les fragilités sociales et territoriales préexistantes.

Inégalité face au stress thermique et à l'habitat (Précarité énergétique d'été et d'hiver)

- Le bâti ancien très représenté sur le territoire souffre d'un manque d'isolation. Lors de la multiplication des vagues de chaleur et des nuits tropicales, les personnes âgées isolées dans ces « passoires thermiques » subissent un risque sanitaire direct (hyperthermie, déshydratation).
- Les ménages modestes font face au double impact financier : chauffer des logements énergivores en hiver et subir l'inconfort d'été sans moyen d'adaptation.
-

Accélération des dégradations du bâti (Risque Retrait-Gonflement des Argiles - RGA)

- Les sécheresses à répétition fragilisent les sols argileux, provoquant des fissures sur l'habitat individuel ancien. Les propriétaires modestes ou âgés n'ont ni les ressources financières ni la capacité technique pour engager des travaux de reprise en sous-œuvre.

Vulnérabilité face à la mobilité et aux coûts de la transition

- Avec 90,1 % de ménages motorisés et des trajets quotidiens incompressibles, la hausse du coût des carburants liée aux politiques de décarbonation pénalise lourdement les actifs modestes et les familles monoparentales du territoire. La transition écologique devient vécue comme une contrainte financière plutôt que comme un progrès.

Dégradation des conditions de vie des agriculteurs et artisans

- Les aléas climatiques (sécheresses, gel tardif) touchent le secteur agricole (9,3 % des emplois) et la filière bois/forêt, précarisant un public agricole local où 63,3 % des allocataires MSA vivent déjà sous le seuil de bas revenus

[13] **Diagnostic de vulnérabilité_** Les principaux impacts au changement climatique- Santé et cadre de vie - Parc Naturel Régional Perigord Limousin (**PNRPL-2025**). Il sert à identifier comment les éléments du territoire (nature, économie, habitants) risquent d'être touchés par le changement climatique afin de planifier des actions pour les protéger.

Vers une Transition…

Pertinence du passage d'une « transition écologique » à une « transition sociale »

Jusqu'à présent, les démarches environnementales appliquées sur le territoire (PCAET, Charte Zéro Phyto, transition énergétique) ont principalement abordé la crise climatique sous l'angle technique, réglementaire ou curatif. Or, le profil social de la CC Périgord-Limousin montre qu'une transition purement écologique risque de creuser les inégalités et de rejeter une partie de la population dans la précarité ou l'exclusion.

Pourquoi basculer vers une logique de « Transition Sociale » ?

Rendre la transition juste et accessible à tous

Une politique écologique qui préconise l'isolation des logements ou le passage au véhicule électrique reste inefficace si la population n'a pas les moyens d'investir. Basculer vers une transition sociale, c'est utiliser les aides (type *Happy Habitat* ou *Ma Prime Adapt'*) comme des leviers de justice sociale pour restaurer le pouvoir d'achat et le confort des plus modestes.

Lutter contre l'isolement par le lien social et la proximité

La transition sociale met au centre le « vivre-ensemble », la solidarité intergénérationnelle et l'animation des centres-bourgs (projets du PADD, Family Bus, Pôle Enfance-Jeunesse, espaces de vie sociale). L'objectif est de s'assurer que les populations fragiles (seniors seuls, mères isolées) ne soient pas invisibilisées lors des crises.

Co-construire avec les habitants (Néo-ruraux et historiques)

Le territoire accueille de nouveaux habitants motivés par la recherche de sens et de sobriété. La transition sociale est l'opportunité de créer des ponts interculturels entre ces « néo-ruraux » et la population ancrée depuis longtemps, en favorisant des projets partagés (mobilités solidaires, tiers-lieux, entraide de proximité) plutôt que de subir des tensions culturelles.

Donner du sens au Projet Social de Territoire (CTG)

Passer à la transition sociale permet d'unifier l'urbanisme (PLUi), le climat (PCAET) et l'action sociale (CIAS) dans les orientations de la Convention Territoriale Globale sous un même cap :

Protéger les habitants, garantir l'accès aux droits et aux services essentiels

Transition vers la Partie 2 :
C'est précisément pour répondre à cette exigence de transition sociale et lutter contre les ruptures d'isolement que la Partie 2 de ce diagnostic s'attache à cartographier l'offre de services existante (services publics, tissu associatif) afin d'évaluer son accessibilité réelle pour chaque habitant du Périgord-Limousin.

3- Les Données qualitatives : « données chaudes »-

La parole aux habitants

Préambule

Le diagnostic du territoire par « les données chaudes »

Aujourd'hui, l'analyse d'un territoire ne peut plus se limiter aux seuls indicateurs statistiques, démographique ou économique, qualifiés de **« données froides ».** Si ces chiffres structurent le constat, ils manquent l'essentiel : la réalité vécue par ceux qui font le territoire.

C'est là tout l'intérêt **des données chaudes**, qui capturent la parole vivante, le ressenti et l'expertise des habitants. Nous partons du principe que l'habitant est le premier expert de son quotidien. Avec son prisme et ses mots, il sera nous dire les freins et les atouts du territoire et ainsi en révéler les besoins.

Plus qu'une démarche participative, à travers le développement de ces méthodes de recueil de parole nous souhaitons associer les citoyens dès la phase de diagnostic pour garantir l'adéquation, l'appropriation et le succès des futures fiches-actions qui construiront les nouvelles orientations pour la Convention Territoriale Globale 2027-2031.

Nous disposons de données qualitatives et subjectives des habitants et acteurs de terrain - professionnels et élus. Ces informations ont été récoltés par le biais de :

Dans le cadre d'évènements organisés par le CCPL et ouvert à tous :
Comme lors de *la Semaine parentalité #1* - en 2025 sur Thiviers, Négrondes, La Coquille et Jumilhac le Grand *(Dossiers 1 et 2)*
et - *Familles en Fête #3* - 2026 sur Jumilhac le Grand. *(Dossier 3)*
Par **le dispositif du « porteur de paroles »,** outil d'éducation populaire permettant de récolter le vécu des habitants ainsi que d'engager des débats dans l'espace public.

Lors de la phase de Bilan et d'évaluation amorcé en décembre 2025 sur la Convention Territoriale Globale 2021-2026
Par **des questionnaires** diffusés aux Familles et partenaires sur le territoire *(Dossier 4)*
Par **des réunions de concertation** - sur Négrondes et St Jory de Chalais. *(Dossier 5)*

Lors de **la réunion partagée** de bilan et d'évaluation sur la Projet Educatif de Territoire avec les acteurs éducatifs du territoire en février 2026 sur Thiviers. *(Dossier 6)*

Dans le but de ne pas alourdir la lecture de ce document, nous vous proposons dans un premier temps une synthèse par dossier, qui rassemble les contextes et les constats pour chaque temps de données recueillies sur le territoire (pour plus de détails, veuillez consulter l'annexe associé). Puis dans un

second temps, vous trouverez une synthèse globale de toutes ces données qui regroupent les paroles, avis et ressentis recueillis directement auprès des acteurs de terrain (habitants, parents, professionnels, élus). Ce dernier point met en avant une vision convergente de la vie sur le territoire à travers 6 enjeux majeurs.

Dossier 1 : Enquête sur la parentalité en milieu rural

Contexte

Événement : Réalisation de la Semaine de la Parentalité #1 - du 4 au 8 novembre 2025. Evènement qui s'est déroulé sur 4 communes (Thiviers, Négrondes, La Coquille et Jumilhac le Grand)
Porteur : Espace Familles, service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Périgord-Limousin.

Objectif : Alimenter les diagnostics du Projet Éducatif de Territoire (PEdT) et de la Convention Territoriale Globale (CTG) en recueillant le vécu des parents en milieu rural.

Méthode : Utilisation du dispositif public interactif "Porteur de paroles" dans les structures locales (ACM, médiathèques, ludothèques). Basé sur la question : *« Être parents en milieu rural c'est … »*

Cible : Recueil de 135 témoignages d'habitants, majoritairement des femmes (80,7 %) et des jeunes parents de 25 à 39 ans (65,9 %).

Constats

Points forts (55,6 % des avis) : La sérénité (20,7 %) et la nature (19,3 %) sont les arguments majeurs de l'épanouissement des enfants.

Vie locale : Une forte valorisation de l'entraide communautaire (9,6 %) et d'une alimentation plus saine en circuit court.

Frein majeur (14,1 %) : La mobilité représente le premier défi quotidien pour 85,7 % des femmes répondantes.

Points noirs : Dépendance totale à la voiture, longs trajets et accès restreint aux services de garde, de santé et de loisirs.

Isolement : Sentiment de solitude identifié chez 4,4 % des répondants, particulièrement chez les parents fraîchement installés.

Dossier 2 : Enquête auprès des professionnels de la parentalité

Contexte

Événement : Volet professionnel de la Semaine de la Parentalité #1 du 4 au 8 novembre 2025 qui s'est déroulé sur la commune de Thiviers.

Porteur : Espace Familles, service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Périgord-Limousin.

Objectif : Recueillir la parole des acteurs de terrain pour enrichir les diagnostics partagés du PEdT et de la CTG.

Méthode : Dispositif public "Porteur de paroles" basé sur la question : *« Accompagner les parents en milieu rural c'est… »*.

Cible : Analyse de 58 témoignages issus de 17 fonctions différentes (référents familles, responsable Relais Petite Enfance, accueillants des Lieux Accueil Enfant Parents, assistants des services sociaux, éducateurs jeunes enfants, travailleurs sociaux, psychologues, chargés de coopération, …).

Constats

Piliers métiers : L'écoute active (24,1 %) et la lutte contre l'isolement (22,4 %) s'imposent comme les deux priorités absolues de l'accompagnement.

Réalité du terrain : L'isolement des familles est jugé multidimensionnel : géographique (dispersion), social, informationnel et relationnel.

Force du réseau : Le partenariat (10,3 %) est indispensable pour optimiser les ressources limitées et assurer une couverture territoriale cohérente.

Freins identifiés (6,9 %) : Des difficultés de communication (5,2 %) persistent à cause de l'éloignement physique, de zones blanches numériques et d'une méfiance envers les institutions.

Contraintes structurelles : Un décalage marqué entre l'ampleur des besoins et les moyens des agents (temps de route élevés, budgets serrés, manque d'équipements).

Dossier 3 : Enquête auprès des habitants – « Familles en fête 2026 » (Édition #3)

Contexte

Événement : 3e édition de la fête annuelle itinérante « Familles en fête », organisée le samedi 23 mai 2026 à Jumilhac-le-Grand.

Thématique : Économie circulaire, réemploi et écologie.

Porteur : Service Enfance – Jeunesse de la Communauté de Communes Périgord-Limousin.

Objectif : Recueillir la parole des participants (via l'outil "Porteur de parole") sur le cadre de vie, la jeunesse et la famille pour orienter les futures actions du service.

Échantillon : 27 participants actifs (17 femmes, 10 hommes) âgés de 22 à 76 ans, mêlant à parts égales habitants historiques et nouveaux arrivants (installés depuis moins de 8 ans).

Constats

Atouts partagés : Le territoire est unanimement jugé protecteur, calme, sécurisant et riche en nature. La forte dynamique associative et la qualité des relations humaines sont les moteurs principaux de l'ancrage des familles.

Le paradoxe de la jeunesse : Un cadre de vie idéal pour la petite enfance, mais qui devient pénalisant après 10 ans. Le diagnostic pointe un manque flagrant d'infrastructures ou de tiers-lieux dédiés aux préadolescents et adolescents.

Le frein systémique de la mobilité : Les transports collectifs insuffisants conditionnent et bloquent l'accès aux études, à l'emploi et aux loisirs urbains (« Il y a tout mais à distance »).

Demande d'animation globale : Les habitants expriment un besoin de décloisonnement pour briser les rivalités entre villages et faciliter l'intégration des "néo-ruraux" à travers des fêtes communes.

Fragilité économique : Inquiétudes autour du pouvoir d'achat, du manque de débouchés professionnels locaux pour les jeunes et de la baisse du bénévolat d'encadrement.

Dossier 4 : Enquête par questionnaire (via le net) – Évaluation et renouvellement CTG 2025

Contexte

Enquête : Évaluation globale par questionnaire numérique (Google Form) diffusé du 20 novembre 2025 au 15 janvier 2026.

Porteur : Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Périgord-Limousin.

Objectif : Établir un diagnostic partagé afin de co-construire les plans d'action des années à venir sur 6 thématiques clés (Petite enfance, Enfance-Jeunesse, Parentalité, Accès aux droits, Vie locale, Habitat).

Échantillon : 91 répondants (82,4 % de parents, localisés principalement à Thiviers, Jumilhac-le-Grand et Nantheuil).

Constats

Priorités des habitants : Les sujets transversaux arrivent en tête des préoccupations : l'animation de la vie sociale (82,4 %), l'habitat/cadre de vie (81,3 %) et l'accès aux droits (79,1 %).

Petite enfance (59,3 % d'intérêt) : Rupture de l'offre de garde le samedi. Paradoxe majeur : certaines assistantes maternelles restent sans contrat, révélant une défaillance dans la mise en relation entre l'offre et la demande.

Enfance-Jeunesse (76,9 % d'intérêt) : Les familles déplorent un manque aigu d'activités culturelles et artistiques, d'engagements citoyens et d'espaces d'écoute dédiés aux jeunes.

Accès aux droits & Parentalité (59,3 %) : Les réunions et les services publics affichent des horaires incompatibles avec le rythme des parents qui travaillent (en particulier les familles monoparentales). Persistance d'une fracture numérique et administrative.

Habitat & Cadre de vie : Forte demande d'accompagnement pour la rénovation énergétique (passoires thermiques) et d'aménagements écologiques (sécurisation des vélos, apprentissage de la nage).

Dossier 5 : Réunions de concertation– Évaluation et renouvellement CTG 2025 (en complément du questionnaire cf ; Dossier 4)

Contexte

Cadre institutionnel : En 2026, la Communauté de Communes Périgord Limousin (CCPL) renouvelle sa Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Dordogne.

Démarche de concertation : Un questionnaire a été diffusé à l'automne 2025 auprès des habitants, complété par deux réunions publiques en décembre 2025 (à Saint-Jory-de-Chalais et à Négrondes) afin de co-construire le diagnostic et les projets.

Participants : Les ateliers ont réuni 28 participants comprenant des élu.e.s, des agents territoriaux, des représentants associatifs (ex. CIDFF, UDAF24, HanGare), un représentant de la CAF et des habitants.

Perception globale du territoire : Le territoire est perçu comme vaste, vert et naturel, chaleureux et convivial, mais marqué par la ruralité, des enjeux de distances et des besoins de cohésion sociale.

Constats et propositions par thématique

Thématique : Petite Enfance (0 à 6 ans)

Objectif : Répondre aux besoins d'accueil (collectif et individuel), informer les parents sur les modes de garde et accompagner la parentalité.

Points positifs / Existant :

Présence de structures et dispositifs d'accompagnement : Accueils périscolaires, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), Bébés lecteurs, Relais Petite Enfance (RPE) à Thiviers et Excideuil.

Offres de garde existantes : Micro-crèche PAJE à Thiviers, MAM à Eyzerac et 37 Assistantes Maternelles

Aides de la CAF/MSA (TISF) à domicile et actions de prévention du burn-out parental / dépression post-partum.

Points négatifs / Freins :

Manque de places d'accueil et d'options d'accueil occasionnel/ponctuel (halte-garderie).

Diminution du nombre d'assistantes maternelles et absence de crèche PSU (à tarifs indexés sur les revenus).

Manque de visibilité des services (ex. PMI, permanences CIDFF), absence de permanences du Planning Familial et manque de ressourceries/trocs spécialisés « BABY ».

Idées & Propositions :

Création d'une halte-garderie itinérante ou d'une crèche intercommunale.
Mise en place d'une Maison de la natalité / Maison des femmes et d'une ressourcerie «BABY».
Renforcement des actions de prévention de l'épuisement parental et présentation des structures lors des temps forts (spectacles d'école).

Thématique : Enfance - Jeunesse (6 à 17/25 ans)

Objectif : Favoriser l'épanouissement des jeunes via des activités éducatives, culturelles, sportives ou citoyennes hors temps scolaire.

Points positifs / Existant :
Structures de la CCPL : 2 accueils de loisirs, 1 Espace Jeunes, 13 périscolaires, et un Pôle Enfance en cours de construction.
Initiatives d'engagement et de loisirs : Conseil jeunes à Thiviers, Junior Association (JAVA), séjours et sorties encadrés.
Offre de transport dédiée : 2 minibus circulant le vendredi et mercredi soir sur deux zones géographiques.

Points négatifs / Freins :
Difficultés de communication entre les institutions et les jeunes, manque de lieux de rencontre identifiés.
Problèmes de mobilité et d'amplitudes horaires (tôt le matin / tard le soir).
Difficultés à mobiliser la tranche des plus de 15 ans.
Manque d'aide aux devoirs au sein des accueils périscolaires et de soutien parental sur ce sujet.

Idées & Propositions :
Consulter directement les adolescents sur leurs besoins et proposer des sorties ciblées pour les 15-17 ans.
Développer la mobilité douce et le transport des jeunes (navettes vers Périgueux, voies cyclables, prêt/apprentissage du vélo).
Développer des activités attractives et déconnectées des écrans/téléphones.

Thématique : Parentalité

Objectif : Soutenir les parents dans leur rôle éducatif et créer des espaces de dialogue et de partage d'expériences.

Points positifs / Existant :
Démarches de proximité et événements : Manifestation « Familles en Fête », Bus Info Familles (aller-vers à la sortie des écoles et autres), ateliers « Douce Parenthèse », LAEP.
Lieux ressources et animations : Ludothèque, Médiathèque, espaces d'accueil familiaux en milieu associatif (Les Paulissonnes, HanGare, Récréathiv), groupes de parole pour hommes.
Inclusion numérique : Connect'E-Bus pour la parentalité numérique.

Points négatifs / Freins :
Manque de professionnels de santé sur le territoire (pédiatres, pédo-psychiatres, gynécologues, sages-femmes, psychologues).
Absence de PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes) à l'échelle départementale.
Concentration des services sur la commune de Thiviers et manque de signalétique/visibilité des lieux.
Isolement accru de certaines familles et manque de solutions de garde d'enfants pendant les ateliers réservés aux parents.

Idées & Propositions :
Développer le répit parental et l'accompagnement des parents isolés.
Améliorer la communication (centralisation des offres, présence lors de la rentrée scolaire, poursuite des passages du Bus Info Familles).
Favoriser les actions intergénérationnelles (retraités-enfants) et les ateliers parents/enfants autour du numérique et des écrans.

Thématique : Animation de la Vie Sociale / Locale

Objectif : Renforcer le lien social, favoriser la participation citoyenne, rompre l'isolement et dynamiser le territoire.

Points positifs / Existant :
Accueil formalisé des nouveaux habitants par les communes et la communauté de communes.
Richesse du tissu associatif : Espaces de Vie Sociale, Tiers-lieux, comités des fêtes, amicales laïques.
Manifestations locales variées : Marchés de Noël, Fierté des champs (Pride rurale), Firbeix festival, activités théâtrales et sportives intergénérationnelles…

Points négatifs / Freins :
Problèmes d'organisation de l'information : chevauchement d'événements et manque de centralisation des annonces.
Disparités territoriales entre le Nord et le Sud, avec un manque de dynamisme dans certains villages.
Tensions ou clivages culturels et intergénérationnels (anciens habitants vs néo-ruraux, associations traditionnelles vs récentes).
Difficultés de déplacement et absence de transport solidaire.

Idées & Propositions :
Organiser une manifestation dédiée à l'économie circulaire et au système D.
Créer un dispositif de transport solidaire (type « Le Vîmes » sur la ccpn).
Mettre en place des activités et ateliers intergénérationnels (cuisine, travaux manuels, numérique).

Thématique : Accès aux droits

Objectif : Garantir l'accès aux services publics, accompagner les démarches administratives et réduire la fracture numérique.

Points positifs / Existant :
Présence de la Maison des Services à Thiviers (regroupant France Services, France Travail, Mission Locale, MSA, CIDFF, assistantes sociales).
Rôle clé des secrétariats de mairie comme premier point de contact.
Accompagnement au numérique : Ateliers à la bibliothèque/Poste, Connect E-Bus et dispositif « Aidant Connect ».
Accessibilité physique par les transports réguliers (gares, lignes de bus, N21).

Points négatifs / Freins :
Complexité des démarches administratives et barrière de la dématérialisation (zones blanches, illettrisme numérique).
Contrainte des permanences France Services accessibles uniquement sur rendez-vous.
Manque de lisibilité des offres et manque d'accès aux soins.

Idées & Propositions :
Augmenter les passages du Bus numérique et réaliser une cartographie/référencement des points numériques.

Créer un Guide de l'habitant par la ComCom et intégrer un guide des services (type SOLI Guide).
Implanter un lieu ressource d'information sur la législation.

Thématique : Habitat et Cadre de Vie (incluant la Mobilité)

Objectif : Assurer l'accès à un logement décent et adapté tout en proposant un cadre de vie sain, accessible et préservé.

Points positifs / Existant :
Outils de gestion et d'aide : PLUI, permanences ADIL/OPAH, dispositif d'accompagnement « Happy Habitat ».
Cadre naturel et patrimoine bâti de qualité.
Émergence de nouvelles formes d'habitat : Maison partagée des aînés à St-Jory-de-Chalais, habitats groupés, alternatives de logement.

Points négatifs / Freins :
Pénurie de logements locatifs et manque de petits logements (T1/T2) économiques.
Présence de logements vacants, dégradés ou mal isolés (passoires thermiques).
Lourdeur administrative des démarches d'aides à la rénovation (Happy Habitat).
Freins liés aux transports : Dépendance à la voiture, fréquences de train limitées, manque de pistes cyclables et de trottoirs sécurisés.

Idées & Propositions :
Sur l'Habitat :
Encourager l'habitat partagé et les achats collectifs.
Réhabiliter les grands bâtiments inoccupés (ex. anciens EHPAD) en petits logements.
Créer des hébergements d'urgence et appliquer la taxe sur les logements vacants.
Sur la Mobilité :
Sécuriser les routes et aménager des réseaux cyclables et piétons (signalétique, location, vélo-taxi).
Développer l'intermodalité (train, bus, vélo) et les plateformes de covoiturage local.
Mettre à disposition des voitures en location et mutualiser les transports scolaires pour les habitants.

Dossier 6 : Réunion de concertation des acteurs éducatifs (PEDT)

Pour rappel : A quoi et à qui sert le Projet Educatif de territoire ?
Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) 2026-2029 de la Communauté de Communes Périgord Limousin est un projet éducatif local reposant sur un partenariat étroit entre les parents, les écoles, la collectivité et les acteurs locaux.
Son objectif principal est de mettre en cohérence tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire) afin de favoriser la réussite éducative et l'égalité des chances.

Contexte de la réunion

Date et lieu : Rencontre organisée le vendredi 27 février 2026 au sein de la CCPL.
Objet : Évaluer et établir le bilan du PEDT 2022-2026 afin de bâtir une vision commune entre l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, harmoniser les pratiques, coopérer et renforcer la continuité éducative de l'enfant.
Participants : 48 participants représentant la diversité des acteurs locaux (4 élus, 5 représentants institutionnels comme la SDJES, la DSDEN24, la CAF, la MSA et l'IUT de Bordeaux, 17 agents de la CCPL, 6 représentants de l'Éducation Nationale, 6 représentants de parents d'élèves et 10 représentants associatifs).
Déroulement : Introduction avec présentation du cadre général et bilan d'actions phares, suivie d'ateliers collaboratifs répartis sur 5 tables thématiques et d'une restitution en plénière.

Synthèse des constats par table de travail

Table 1 : La place et l'implication des parents dans les structures éducatives
Constats positifs : Très bonne implication des parents lors des événements ponctuels, festifs ou scolaires (Semaine de la maternelle, Olympiades, spectacles, fêtes de jardin, sorties culturelles).
Constats négatifs : Faible mobilisation lors des réunions d'information classiques (réunions de rentrée, restitutions périscolaires). Les échanges oraux à la sortie des classes sont difficiles en raison de l'utilisation massive du transport scolaire.
Idées d'actions retenues: Passer d'un « projet pour » à un « projet avec » les parents. Développer les rencontres amicales et conviviales, maintenir les dispositifs existants (comme le LAEP ou l'aide à l'élaboration des menus de cantine), et diversifier la communication (PanneauPocket, gazettes, réseaux sociaux, cahiers de liaison).

Table 2 : L'alliance entre les acteurs éducatifs du territoire
Constats positifs : Existence d'outils et de lieux fédérateurs comme le tiers-lieu L'HanGare à Thiviers qui dynamise le territoire. Rôle de liaison joué par la ludothèque, l'Espace Familles (avec les cafés des familles et Bus Info Familles) ou l'office du tourisme.
Constats négatifs : Manque de connaissance mutuelle des projets et des acteurs éducatifs (70 % du temps de l'enfant se déroule hors de l'école). Communication perfectible entre les équipes enseignantes et périscolaires.
Idées d'actions retenues : Créer un livret/répertoire des acteurs éducatifs et intervenants à l'échelle de la communauté de communes (au format numérique remis à jour). Proposer des temps de formation et d'analyse de pratiques partagés entre enseignants et animateurs. Faciliter les mobilités avec des dispositifs itinérants (bus à la rencontre des familles).

Table 3 : Le bien-vivre ensemble – plans d'actions
Constats positifs : L'école reste le lieu principal de socialisation de l'enfant hors de la famille.
Constats négatifs : Difficultés de communication sur l'ensemble du territoire (Thiviers centralise beaucoup d'informations). Co-éducation jugée encore insuffisante entre familles, écoles et extrascolaire. Complexité pour concilier les attentes des parents et les besoins des enfants.
Idées d'actions retenues : Replacer l'enfant et le jeune au cœur des projets en instaurant des conseils d'enfants. Mettre en place des ateliers manuels, créatifs, des cafés de parents, et continuer à organiser « Familles en fête » (3-14 ans). Diffuser plus systématiquement la documentation de la CCPL auprès des directeurs d'écoles et dans les cahiers de liaison.

Table 4 : Inclusions et égalité des chances
Constats positifs : Recours régulier à des intervenants extérieurs par les écoles et ACM (activités culturelles, sportives, Savoir Rouler à Vélo - SRAV).
Constats négatifs : Manque de lisibilité et de compréhension des dispositifs existants (CLAS, APC) par les familles. Risque de stigmatisation lié au ciblage trop spécifique de certains enfants. Coût élevé de certaines activités extrascolaires et freins culturels ou barrières d'accès pour les publics migrants.
Idées d'actions retenues : Repenser la communication autour des dispositifs d'aide en valorisant l'activité plutôt que le soutien (ex. « Tu viens au théâtre »). Partir des envies de l'enfant. Accompagner physiquement les familles vers les lieux culturels ou associations sportives.

Table 5 : Mise en œuvre et évaluation du projet partagé
Constats positifs : Utilisation concluante d'applications de communication école/périscolaire/parents sur certaines communes (ex. Klassly / Klassroom à Nantheuil).
Constats négatifs : Éloignement géographique ou décalage horaire entre écoles et sites périscolaires. Manque de réciprocité dans les invitations aux réunions et conseils.
Idées d'actions retenues : Instituer un temps d'échange régulier (ex. 1h en visio par période/trimestre) entre enseignants et animateurs. Désigner des parents ou enfants « ambassadeurs » dans les centres de loisirs sur le modèle des délégués ou représentants d'élèves. Mettre en place des enquêtes de satisfaction régulières.

Enjeux et perspectives d'avenir

À l'issue des ateliers, plusieurs enjeux transversaux et propositions d'actions prioritaires ont été mis en avant pour alimenter la dynamique du projet :

Création d'un événement fédérateur à l'échelle du territoire :
Lancement d'un grand événement annuel itinérant (type « Festival de territoire », « Festival de l'éducation » ou salon « Éduc'Rencontres ») réunissant enfants, parents et professionnels.

Renforcement des canaux de communication et de concertation :
Création d'un site/outil numérique référençant tous les acteurs éducatifs et culturels locaux.
Instauration de temps d'échange institutionnalisés (visios d'une heure par période entre périscolaire et enseignants, présence renforcée dans les conseils d'école).
Meilleure inclusion des intervenants spécialistes (médecins, orthophonistes, psychomotriciens) dans le dialogue éducatif.

Actions structurantes au service des enfants et des familles :
Déploiement d'ateliers de philosophie dans toutes les structures.
Intégration accrue des enfants dans la co-construction de leurs projets.
Ouverture croisée des sessions de formation professionnelle entre les différentes structures du territoire.

Synthèse du recueil de la parole des habitants

Cette analyse transversale des données qualitatives recueillies (auprès des habitants, parents, jeunes, professionnels et élus) met en lumière les conditions de vie, les difficultés et les aspirations des habitants de la Communauté des communes Perigord-limousin.

Suite à la parole des habitants, nous pouvons mettre en avant une vision convergente de la vie sur le territoire à travers **6 enjeux majeurs**



Enjeu 1 : Développer une mobilité rurale inclusive, douce et solidaire

- ***Constat source :*** Dépendance totale à la voiture, absence de transports collectifs réguliers, frein majeur à l'accès aux droits, loisirs et emplois.
- ***Questionnement :*** Comment réduire la dépendance à la voiture individuelle et désenclaver les villages isolés pour garantir l'accès de tous aux services, loisirs et emplois ?
- ***Pistes de travail :*** Création d'un réseau de transport solidaire, aménagement de voies cyclables et piétonnes, mise en place de navettes pour les jeunes, prêt/apprentissage du vélo et covoiturage local.

Enjeu 2 : Garantir l'équité territoriale par une démarche d'« aller-vers » et une communication centralisée

- ***Constat source :*** Concentration sur Thiviers, méconnaissance des aides/services, fracture numérique et méfiance ou éloignement envers les institutions.
- ***Questionnement :*** Comment rapprocher les services publics des habitants éloignés de Thiviers et rendre l'offre locale lisible pour tous ?
- ***Pistes de travail :*** Pérennisation et extension des dispositifs mobiles (Bus Info Familles « Family bus », bus numérique « Connect@bus »), décentralisation des permanences, création d'un guide/répertoire centralisé des services, acteurs locaux.

Enjeu 3 : Répondre aux besoins des 10–25 ans et soutenir leur autonomie

- ***Constat source :*** Manque d'infrastructures, de lieux de rencontre et d'activités adaptées pour les plus de 10/17 ans, difficultés de communication avec cette tranche d'âge
- ***Questionnement :*** Comment éviter la fuite ou l'oisiveté des adolescents en leur offrant des espaces et activités adaptés à leur âge ?
- ***Pistes de travail :*** Création de lieux de rencontre ou tiers-lieux dédiés aux ados, soutien aux initiatives citoyennes des jeunes, développement d'activités déconnectées des écrans et mise en place de navettes vers les centres urbains.

Enjeu 4 : Adapter la politique de Petite Enfance et soutenir la Parentalité

- ***Constat source :*** Pénurie d'assistantes maternelles, manque de garde le samedi/ponctuelle, horaires de services inadaptés aux actifs, déserts médicaux (santé infantile/parentale), besoin de répit.
- ***Questionnement :*** Comment diversifier les modes de garde pour répondre aux rythmes réels des familles tout en accompagnant les parents face à l'épuisement ?
- ***Pistes de travail :*** Étude d'une halte-garderie itinérante ou d'une crèche intercommunale, création de temps de répit parental, adaptation des horaires d'accueil et mise en place d'une Maison de la natalité/des femmes.

Enjeu 5 : Renforcer la cohésion sociale, l'intégration et la dynamique intergénérationnelle

- ***Constat source :*** Rivalités ou clivages entre communes, intégration parfois complexe des « néo-ruraux », essoufflement du bénévolat, isolement des aînés.
- ***Questionnement :*** Comment briser l'isolement social, favoriser l'intégration des nouveaux arrivants et recréer du lien entre les générations et les communes ?
- ***Pistes de travail :*** Organisation d'un grand événement annuel itinérant à l'échelle de la communauté de communes, développement d'ateliers intergénérationnels (savoir-faire, numérique, cuisine) et soutien au bénévolat associatif.

Enjeu 6 : Agir sur l'habitat et la transition écologique du cadre de vie

- ***Constat source :*** Manque de petits logements (T1/T2) abordables, présence de passoires thermiques et de logements vacants, demande forte d'accompagnement à la rénovation.
- ***Questionnement :*** Comment résorber le logement vacant et insalubre pour offrir des parcours résidentiels accessibles tout en préservant le cadre naturel ?
- ***Pistes de travail :*** Réhabilitation de bâtiments inoccupés en petits logements (T1/T2), développement de l'habitat partagé, accompagnement renforcé à la rénovation énergétique (*Happy Habitat*) et promotion de l'économie circulaire/réemploi.

Transition vers la Partie 3 : Axes de travail proposés pour la future Convention Territoriale Globale (CTG) 2027-2031

Le diagnostic partagé du territoire 2026, qui croise données quantitatives et qualitatives, constitue le socle de notre démarche. Il nous permet d'identifier les enjeux clés et de définir les priorités d'action du futur Projet Social de Territoire de la Communauté des Communes Périgord-Limousin formalisé par la Convention Territoriale Globale (CTG) 2027-2031

Bibliographie et glossaire

Documents ressources internent à la CCPL :

- **Projet Educatif de Territoire (PEdT 2026-2029)**

Il sert d'outil de collaboration locale pour coordonner, harmoniser et structurer l'ensemble des actions éducatives destinées aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 17 ans

- **Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social** (**PCSES - 2020**)

Il sert à structurer et développer l'action des médiathèques du territoire

- **Projet de Service du Centre Intercommunale d'Action Sociale** (**CIAS - 2023**)

Il sert à définir la stratégie sociale du territoire, organiser les interventions à domicile et améliorer la qualité de vie des habitants fragiles

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – 1.3- Diagnostic Territorial « Habitat et vie locale » (PLUI 2026)**

Il sert à dresser l'état des lieux des logements, de la population et du cadre de vie quotidienne pour identifier les besoins du territoire. Il permet de poser des bases solides pour concevoir les orientations d'aménagement futur (cf ; PADD)

- **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (**PADD - 2024**)

Il sert à fixer les orientations générales d'urbanisme, d'habitat et d'environnement pour les 10 à 15 ans à venir

Les Schémas, bilans et rapports d'activités des partenaires institutionnels et associatifs :

- **Le Schéma Départemental du Service aux Familles (SDSF 2023-2026),**

Il sert à planifier l'accueil des jeunes enfants, le soutien à la parentalité et l'aide aux jeunes pour réduire les inégalités locales et développer l'animation sociale. Il est co-porté et piloté conjointement par l'Etat (le Préfet), la Caisse d'allocations Familiales (CAF) et le Conseil Départemental.
Le service enfance jeunesse de la CCPL fait partie du Comité départemental des services aux familles (CDSF)- instance de conseil et de suivi

- **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT- 2024)**

Il sert à planifier l'aménagement de l'espace, l'habitat, les déplacements et l'environnement pour les 20 ans. Il est porté par le Syndicat Mixte du Scot du Périgord Vert, qui regroupe les intercommunalités du territoire dont la CCPL

- **Diagnostic de vulnérabilité_** Les principaux impacts au changement climatique- Santé et cadre de vie - Parc Naturel Régional Périgord Limousin (**PNRPL-2025**)

Il sert à identifier comment les éléments du territoire (nature, économie, habitants) risquent d'être touchés par le changement climatique afin de planifier des actions pour les protéger

- **Etudes : Grandir en milieu Rural - DRESS (2021)**

La DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) est un organisme public français qui produit des données, des analyses et des études statistiques pour éclairer les décideurs politiques et le grand public sur les sujets de la santé, du social, de la solidarité et de la protection sociale.

- **« Contrat Mobilité » 2024** - Diagnostic Territorial par la Région Nouvelle Aquitaine

Etude partagée de l'offre et des pratiques de transport. Il sert à coordonner l'action des intercommunalités, à identifier les besoins locaux (surtout en zones rurales et périurbaines) et à bâtir un plan d'action sur-mesure

- **« Happy Habitat »**

Est une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui permet aux habitants d'un territoire de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour rénover leur logement. Ce dispositif public est porté par des collectivités locales de Dordogne (en Nouvelle-Aquitaine), spécifiquement les communautés de communes Périgord-Limousin et Isle-Loue-Auvézère en Périgord. L'objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des habitants, de valoriser le patrimoine immobilier local et de dynamiser l'économie rurale.

Glossaire

ADEME : agence de la transition écologique
ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement
CAF : Caisse d'Allocation Familiales
CCDB : Communauté de communes Dronne et Belle
CCILAP : Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord
CCPL : Communauté de Communes Périgord-Limousin
CCPN : Communauté de communes Périgord Nontronnais
CD24 : Conseil Départemental de la Dordogne
CIAS : Centre Intercommunal d'Action Social
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
COT : Contrat d'Objectifs Territorial
CPAM : Caisse Primaire d'assurance Maladie
CMS : Centre Médico-Social
CST : Comité social territorial
CTG : Convention Territoriale Globale
DSDEN : Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale
EPCI : établissement public de coopération intercommunale
FIPE : Fond d'innovation à la Petite Enfance
FNP : Fond National de la Parentalité
GMR : Grandir en Milieu Rural
LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents
MSA : Sécurité Sociale Agricole
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
OT : Office de Tourisme
PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
PEDT : Projet Educatif de Territoire
PIG : Programme d'Intérêt Général (habitat)
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PMI : Protection Maternelle Infantile
PNR PL : Parc Naturel Régional Périgord-Limousin
PS : Prestations de service
RPE : Relais Petite Enfance
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDJES : Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
SMOSST : Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation Scolaire de Thiviers
TAMM : Temps d'activités du Mercredi Matin
TER : Territoire Éducatif Rural
ZAE : Zone d'Activités Economiques